



RÈGLEMENT DU FONCIER AGRICOLE
LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR S'ATTELE À LA TÂCHE

P.7



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
ENQUÊTE SUR LES INCIDENTS SURVENUS À DAKAR LORS DU MATCH JARAAF – USMA

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 // N°966 // PRIX 20 DA

IL PREND PART À LA CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET L'EMPLOYABILITÉ

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SE REND EN MAURITANIE

P.3



IL S'EST EXPRIMÉ SUR LA SITUATION DANS LE PAYS

GUTERRES TRACE LA VOIE D'UN AVENIR PAR ET POUR LES SYRIENS

P.3



DES JURISTES, DES POLITIQUES ET DES MILITANTS Y PARTICIPENT

LE PARLEMENT EUROPÉEN ACCUEILLE UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA QUESTION SAHRAOUIE

P.4



TRANSFERT VERS BECHAR DES EAUX ALBIENNES

LES ESSAIS SE SONT RÉVÉLÉS FRUCTUEUX

P.16



LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE LE SOULIGNE :

« L'ALGÉRIE EN MESURE DE RÉALISER UNE CROISSANCE PLUS SOUTENUE DANS UN AVENIR PROCHE »

Osmane Dione a réaffirmé le satisfecit de la Banque mondiale quant à « la trajectoire économique positive de l'Algérie ». Il a estimé que les résultats obtenus par l'économie algérienne au cours des dernières années sont similaires à ceux obtenus par certaines économies émergentes à travers le monde.

Lire en page 2



LUTTER CONTRE LA CORRUPTION, ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE

L'ALGÉRIE S'Y EST ENGAGÉE

L'engagement collectif et individuel dans la lutte contre la corruption permettra de construire une société plus honnête et plus transparente. L'Etat consent des efforts permanents pour promouvoir la transparence et la bonne gouvernance.

P.6



AQUACULTURE
À SKIKDADeux fermes
d'élevage
de moules
opérationnelles
en 2025

Deux fermes d'élevage de moules entreront en activité à Skikda en 2025, a indiqué lundi le Directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Naïm Belaakri. La première ferme sera installée près de la plage Cap Frao, dans la commune de Kerkera (Ouest de Skikda) sur une superficie de six hectares et mobilise un investissement de sept millions DA avec des prévisions de production annuelle de 50 tonnes, a précisé M. Belaakri. Cette ferme comptera cinq unités chacune de 200 mètres de long et 20 mètres de profondeur, selon le même responsable qui a précisé qu'il s'agit de la technique répandue d'élevage des moules sur corde leur assurant une alimentation constante en milieu marin favorable. La seconde ferme est située dans la localité de Tamanart dans la commune de Collo (Ouest de Skikda) dont le promoteur a obtenu un financement auprès de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat et se trouve actuellement au stade des procédures administratives, selon la même source. Cette ferme est appelée à produire annuellement 30 tonnes de moules, a souligné la même source.

Sofiane Chaïb
reçoit les
représentants
parlementaires
de la diaspora

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu, ce lundi, les députés représentant la communauté algérienne à l'étranger, a annoncé un communiqué du ministère des AE.

Selon le communiqué, cette séance de travail a été consacrée à la discussion, à la consultation et à l'échange de vues sur la situation, les préoccupations et les besoins de la communauté algérienne à l'étranger. Lors de cette rencontre, précise le communiqué, M. Chaïb «a souligné la haute attention accordée par le Président Tebboune, aux enfants de l'Algérie établis à l'étranger et la nécessité d'être à l'écoute de ses préoccupations dans le cadre d'une méthodologie de travail consultative, pour répondre de manière optimale et efficace à leurs demandes et promouvoir leur participation au renouveau et au développement nationaux». Cette rencontre, est-il encore précisé, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des concertations et de la coordination existant entre le Ministère et les représentants de la diaspora au Parlement.

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BANQUE MONDIALE LE SOULIGNE :

«L'Algérie en mesure de réaliser
une croissance plus soutenue
dans un avenir proche»

Le vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), en compagnie des membres de sa délégation, a rencontré dimanche dernier le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali.

Boualem B.

Lors de cette rencontre, Osmane Dione, cité dans une dépêche de l'APS, a réaffirmé le satisfecit de la Banque mondiale quant à «la trajectoire économique positive de l'Algérie». Il a estimé que les résultats obtenus par l'économie algérienne au cours des dernières années sont similaires à ceux obtenus par certaines économies émergentes à travers le monde. Partageant l'optimisme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui table sur un PIB de plus de 400 milliards de dollars d'ici fin 2027, Osmane Dione a soutenu que «l'Algérie peut faire plus en matière de croissance de son PIB, et de manière plus accélérée». Les réformes profondes et structurelles engagées ces dernières années pour remédier aux divers dysfonctionnements, qui parasitaient auparavant l'action économique, ont permis de redonner des couleurs à l'économie du pays et de l'adapter aux exigences des mutations économiques mondiales. Saluant la bonne marche actuelle de l'économie algérienne, le représentant de la Banque mondiale a souligné que l'Algérie peut «réaliser les mêmes performances économiques que beaucoup de pays émergents, à l'exemple du Vietnam, l'une des plus résilientes et des plus performantes économies d'Asie, avec un taux de croissance proche de 6%. Outre ce satisfecit portant sur la bonne santé économique du pays, Osmane Dione a fait part également de sa satisfaction face à l'évolu-



tion qualitative du partenariat entre l'Algérie et la Banque mondiale. «Ce partenariat, actuellement fructueux et solide, est appelé à se renforcer davantage. La Banque mondiale est disposée à renforcer sa collaboration avec l'Algérie afin de parvenir à des résultats concrets, capables d'accélérer la dynamique positive dans laquelle le pays s'est engagé», dit-il en substance à ce sujet. En termes de recommandations, la Banque mondiale incite l'économie algérienne à soutenir le secteur privé national et les investissements directs étrangers (IDE), dans le but de diminuer les dépenses de l'État, tout en renforçant les entreprises nationales et en les soutenant pour obtenir de plus grandes parts sur les marchés

étrangers. Le marché africain, a-t-il indiqué à ce propos, est un «marché important et prometteur» pour les produits algériens. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a, de son côté, souligné les avancées réalisées par l'économie algérienne ces dernières années, et ce, grâce aux réformes entreprises dans divers secteurs tels que les finances, l'investissement et la numérisation. Grâce à ces réformes, note-t-il, la croissance économique va en crescendo malgré la conjoncture internationale difficile et peu favorable. Saluant «le soutien de la BM à l'Algérie pour faire face aux changements climatiques, notamment à travers son partenariat avec la Délégation

nationale aux risques majeurs (DNRM) pour diagnostiquer ces risques et s'y préparer», Boughali a appelé au développement d'un partenariat avec la BM dans le domaine de la gestion des ressources en eau et du dessalement d'eau de mer. Il a fait part aussi des souhaits de l'Assemblée qu'il préside à développer une coopération avec la BM en matière de formation des parlementaires et des cadres de l'Assemblée. Il convient de souligner que le dernier rapport de la BM sur le suivi de la situation économique en Algérie pour l'automne 2024 a tressé des lauriers à l'Algérie en qualifiant son économie de performante et de solide dans un contexte mondial de grisaille économique. **B. B.**

AUGMENTATION DE L'ALLOCATION DU HADJ

Plusieurs associations apprécient

Plusieurs associations ont salué, hier la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de porter l'allocation du hadj à 1000 dollars, une initiative qui contribuera à préserver la dignité des hadjis algériens et à leur faciliter l'accomplissement des rites du hadj. Le président de l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur (Himayatec), Mohamed Aissaoui, a estimé que cette décision, annoncée par le président de la République lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, «a été favorablement accueillie par les citoyens, qui se sont réjouis de son entrée en vigueur dès la prochaine saison du hadj». Cette décision, poursuit-il, s'ajoute aux «précédentes décisions prises par le président de la République visant à protéger le citoyen algérien et à préserver sa dignité à l'étranger». «Les rites du hadj et la longue durée du séjour dans les Lieux saints engendrent des dépenses qui pèsent lourdement sur les hadjis algériens», a fait observer M. Aissaoui, ajoutant que la déci-

sion de porter l'allocation du hadj à 1000 dollars permettra de couvrir l'ensemble des dépenses nécessaires, à même de faciliter l'accomplissement des rites en toute sérénité». De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a salué cette décision qu'il a qualifiée de «courageuse», soulignant l'importance de cette hausse significative, attendue depuis longtemps. Il a estimé que cette mesure reflète «l'un des principaux engagements pris par le président de la République», précisant que cet acquis «contribuera à alléger les charges financières pesant sur les citoyens». A ce propos, le président de l'APOCE a souhaité à ce que «de telles décisions courageuses soient accompagnées de mesures de facilitation de la part des banques». Pour sa part, le président de l'Association nationale pour l'activation et le développement du tourisme durable (NAADST), Rabah Laroussi Rouibat, a quali-

fié cette décision de «pertinente sur le plan socioéconomique». Selon lui, l'augmentation de l'allocation du Hadj «permettra aux hadjis algériens de se consacrer pleinement à l'accomplissement des rites sans être soumis aux pressions causées par des dépenses imprévues lors de leur séjour». Par ailleurs, suite à l'annonce de cette augmentation, l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a adressé ses félicitations à tous les Hadjis, saluant «l'initiative généreuse prise par le président de la République». L'ONPO a également exprimé «ses remerciements et sa profonde gratitude au président de la République pour cette décision qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la prise en charge optimale des hadjis», soulignant que «cette augmentation substantielle de l'allocation contribuera à améliorer les conditions des hadjis et à rehausser la qualité des services qui leur sont fournis, leur permettant ainsi d'accomplir leurs rites dans la sérénité et le confort».

ELLES S'INVESTISSENT DANS LA COOPÉRATION BILATÉRALE

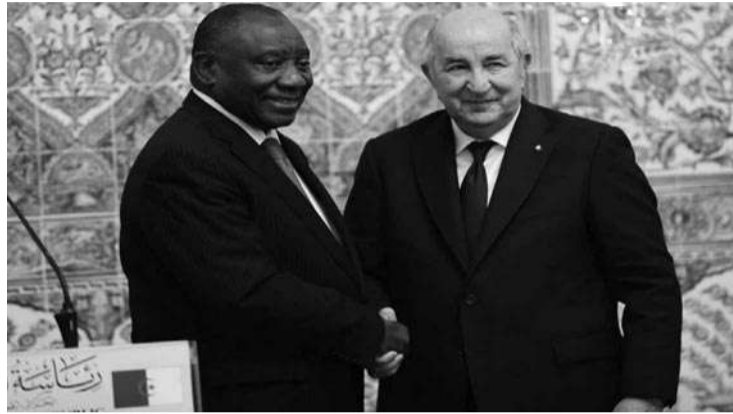
L'Algérie et l'Afrique engagées à agir en synergie

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont franchi un nouveau cap dans leurs relations bilatérales en décidant d'élever leur coopération au rang de partenariat stratégique. Une décision emblématique qui s'inscrit dans le sillage de la visite d'État du président sud-africain Cyril Ramaphosa à Alger, marquée par la 7e session de la Haute Commission bilatérale de coopération.

Aïda Mouni

Le rapprochement traduit une volonté commune, transformer une solidarité historique, enracinée dans les luttes anticoloniales, en un modèle de coopération économique durable. Dans un communiqué conjoint, les deux nations ont réaffirmé leur attachement aux principes de liberté et de solidarité, tout en traçant les contours d'un agenda ambitieux pour le développement socioéconomique de l'Afrique, en ligne avec les objec-

tifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le président Ramaphosa, ovationné lors d'un discours devant les 2 chambres du parlement algérien, a salué le rôle central de l'Algérie dans l'émancipation africaine, qualifiant la Révolution de Novembre de « source d'inspiration universelle ». En retour, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a félicité son homologue pour sa réélection en mai 2024, soulignant la confiance renouvelée du peuple sud-africain. Les deux chefs d'État ont également échangé des félicitations pour leurs réélections respectives, un geste qui témoigne d'une reconnaissance mutuelle et d'une complicité politique rare sur le continent.



Les discussions ont mis en avant des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les mines, l'agriculture, les infrastructures, ou encore les technologies spatiales. En signe de ce rapprochement, plusieurs accords ont été signés, couvrant des domaines aussi variés que la coopération juridique, l'entrepreneuriat ou encore la recherche agronomique. Saluant la création d'un conseil d'affaires conjoint, les deux dirigeants ont exhorté leurs secteurs privés respectifs à exploiter les opportunités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine

(ZLECAF). « La coopération économique doit devenir le pilier central de nos relations bilatérales », ont-ils martelé, mettant en avant l'importance des investissements croisés et des échanges commerciaux accrus. Les comités sectoriels de la Haute Commission ont soumis des rapports détaillés sur les avancées depuis la dernière session tenue en 2015. Pour accélérer le rythme, un plan d'action précis sera élaboré en vue de la 8e session prévue à Pretoria en 2025. Le président Tebboune a également salué la présidence sud-africaine du G20, exprimant

sa confiance en la capacité de Cyril Ramaphosa à porter haut les intérêts africains sur cette scène internationale. En retour, Ramaphosa a invité Tebboune à Pretoria, promettant de poursuivre cette dynamique bilatérale ambitieuse.

Loin d'être une simple déclaration d'intentions, cet accord scelle une alliance stratégique entre deux poids lourds du continent. Dans une Afrique en quête de solutions africaines pour ses défis, l'Algérie et l'Afrique du Sud entendent jouer un rôle moteur, non seulement pour leurs économies respectives, mais aussi pour le destin collectif du continent. Les mots du président Ramaphosa, prononcés à Alger, résonnent comme une promesse : « Nous partageons un héritage de luttes, mais aussi une vision commune pour l'avenir d'une Afrique libre, prospère et solidaire ». Un avenir qu'ils entendent construire ensemble, en transformant leurs relations privilégiées en leviers concrets pour le progrès.

A. M.

IL PREND PART À LA CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET L'EMPLOYABILITÉ
Le président Tebboune se rend en Mauritanie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, participe à la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, qui se tient à Nouakchott en Mauritanie, indique un communiqué de la Présidence de la République, diffusé hier.

Syrie : L'Algérie appelle les parties syriennes à l'unité et la paix

Les récents développements politiques et militaires en Syrie sont suivis avec attention par l'Algérie qui a appelé hier dimanche dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines « toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix pour préserver la sécurité et la stabilité du pays et l'unité et l'intégrité de son territoire ». L'Algérie suit avec une « grande attention les récents développements de la situation et les changements accélérés en cours

en République arabe syrienne et appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix et à œuvrer pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays et de l'unité et de l'intégrité de son territoire », ajoute le ministère algérien qui précise que « l'Algérie réaffirme son soutien au peuple syrien frère, avec lequel le peuple algérien partage des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide ». En outre, Alger « appelle également au dialogue entre les enfants du peuple syrien, dans

toutes ses composantes, les invitant à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la Syrie, pays frère, à préserver les biens et les ressources du pays et à se tourner vers l'avenir pour bâtir un pays rassembleur doté d'institutions issues de la volonté du peuple syrien, loin de toute ingérence étrangère ». A rappeler que le président syrien Bachar Al Assad a quitté dimanche matin le pays après l'entrée à Damas de groupes armés rebelles, qui ont pris le contrôle des grandes villes du pays.

R.N.

IL S'EST EXPRIMÉ SUR LA SITUATION DANS LE PAYS

Guterres trace la voie d'un avenir par et pour les Syriens

Aïda Mouni

Face à une Syrie en quête de stabilité et de renouveau, Antonio Guterres, secrétaire général des Nations unies, a tenu un discours empreint de gravité et d'espoir. Il a insisté sur un principe fondamental : « L'avenir de la Syrie doit être décidé par les Syriens eux-mêmes ». Une affirmation claire qui replace la souveraineté populaire au cœur du processus de transition.

Dans une déclaration à la communauté internationale, Guterres a exhorté à éviter toute escalade de la violence, soulignant la nécessité de protéger les droits de tous les Syriens, sans distinction. « Nous traversons une période critique où le calme et le respect des droits fondamentaux doivent prévaloir », a-t-il déclaré, appelant les acteurs internationaux à agir en partenaires, et non en intervenants unilatéraux. Le secrétaire général a plaidé pour une transition politique inclusive et globale, capable de refléter les aspirations légitimes du peuple syrien dans toute sa diversité. Cette démarche, selon lui, est essentielle pour jeter les bases d'un futur où réconciliation, justice et liberté ne seront pas de simples mots, mais des réalités tangibles. « Les aspirations du peuple syrien sont claires : vivre dans un pays où la dignité humaine et la prospérité sont garanties pour tous. Cela ne peut se faire qu'à travers une transition menée par les

Syriens eux-mêmes, mais soutenue avec sincérité par la communauté internationale », a-t-il affirmé. Dans son appel, Guterres n'a pas omis de rappeler les obligations fondamentales du droit international. L'inviolabilité des locaux diplomatiques et consulaires, ainsi que la sécurité du personnel, doivent être respectées en toutes circonstances. Une règle que les récents bouleversements dans la région

ont parfois mis à rude épreuve. Avec des mots empreints de détermination, Antonio Guterres a conclu : « Nous restons engagés à accompagner les Syriens dans leur chemin vers un pays où la réconciliation, la justice et la prospérité seront des réalités communes ». Ce pari sur une paix durable repose sur la mise en œuvre d'un processus inclusif et respectueux des droits de chacun, une vision ambitieuse

qui place les Syriens au centre de leur destin. Alors que la communauté internationale oscille entre désengagement et ingérence, ce plaidoyer de Guterres sonne comme un rappel que seul un peuple souverain, épaulé par une coopération internationale respectueuse, peut rebâtir les fondations d'une paix solide et durable en Syrie.

A. M.

Entretien téléphonique entre Attaf et son homologue koweïtien

Ahmed Attaf a eu, hier, un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères du Koweït, pays frère, M. Abdullah Ali Al-Yahya. L'entretien téléphonique entre MM.

Attaf et Al-Yahya a permis de passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales exceptionnelles entre les deux pays frères et de discuter des développements de la situa-

tion aux niveaux régional et international, selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Attaf s'est entretenu également avec son homologue soudanais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu hier, par téléphone avec son homologue soudanais, M. Ali Youssef, indique un communiqué du ministère. « Lors de cet entretien, les

deux parties ont évoqué les développements de la situation au Soudan, pays frère, et le rôle accompli par l'Algérie, en tant que membre arabe du Conseil de sécurité des Nations Unies, en faveur de la sécurité, de la stabilité, de la souveraineté et de l'unité territoriale du Soudan », précise le com-

munié. Les deux diplomates ont également examiné les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et les perspectives de leur renforcement dans le cadre de la préparation des prochaines échéances bilatérales, ajoute la même source.

DES JURISTES, DES POLITIQUES ET DES MILITANTS Y PARTICIPENT

Le Parlement européen accueille un colloque international sur la question sahraouie

L'ambassadeur sahraoui au niveau de l'Union européenne, Mansour Omar, explique que « le colloque vise à aborder de nombreuses questions, notamment la mobilisation des soutiens à la lutte du peuple sahraoui et la coordination du travail juridique et politique entre militants et experts ». Par ailleurs, Mansour Omar a réaffirmé que « le Front Polisario a su briser le pouvoir du Maroc et de ses alliés grâce à sa victoire juridique ».

Le Parlement européen abrite depuis hier un symposium international sur la question sahraouie axé autour de plusieurs sujets. Il s'agit du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les moyens de mettre en œuvre le droit international au Sahara occidental. «Ce symposium de deux jours, intitulé «Symposium international des juristes pour le Sahara occidental», est organisé par l'Association des juristes pour le Sahara occidental en coopération avec des représentants du Parlement européen, du bureau du Front populaire pour le Sahara occidental en Europe et dans l'Union

européenne », rapporte l'agence de presse sahraouie. Une large participation faite de représentants, juristes, politiques et militants des territoires occupés est attendue, indique la même source. Le symposium abordera plusieurs sujets, dont le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les moyens d'appliquer le droit international au Sahara occidental, outre la réalité des droits de l'homme dans les territoires occupés ainsi que le dossier des ressources naturelles, considéré comme le sujet central à la lumière des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne rendus le 4 octobre. L'ambassadeur sahraoui au



niveau de l'Union européenne, Mansour Omar, explique que « le colloque vise à aborder de nombreuses questions, notamment la mobilisation des soutiens à la lutte du peuple sahraoui et la coordination du travail juridique et politique entre

militants et experts ». Par ailleurs, Mansour Omar a réaffirmé que « le Front Polisario a su briser le pouvoir du Maroc et de ses alliés grâce à sa victoire juridique », soulignant que le droit du peuple sahraoui est inaliénable et que le Front Poli-

sario ne laissera passer aucune opportunité, notamment les dernières décisions de la dernière Cour de justice européenne à faire respecter ces droits et à protéger les intérêts du peuple sahraoui.

R.N

LA PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES L'EXPLIQUE :

Le président « Bachar Al Assad a démissionné »

«Le président Bachar al Assad a démissionné», selon la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova. «À la suite des négociations entre Bachar Al Assad et un certain nombre de participants au conflit armé sur le territoire de la Syrie, il a décidé de démissionner de son poste présidentiel et a quitté le pays en donnant l'instruction de procéder au transfert du pouvoir de manière pacifique», a dit, dimanche, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova. La déclaration est venue confirmer l'information qui avait fait le tour de la planète, suscitant nombre de réactions. Dans une vidéo publiée sur Facebook, le Premier ministre, Mohamed Al Jalali, s'est dit prêt à coopérer avec tout nouveau «leadership» choisi par le peuple, précisant qu'il serait dimanche matin dans ses bureaux au siège du gouvernement pour toute procédure de «passation» de pouvoir. Toutefois la chute de Bachar Al Assad, dont le régime s'est effondré face à l'offensive fulgurante de groupes rebelles menés par des islamistes radi-

caux de Hayat Tahrir Al Sham (HTS), l'ancienne branche syrienne d'Al Qaïda, livre la Syrie à une ère d'incertitude et d'inconnu.

L'offensive lancée le 27 novembre dans le sillage du cessez le feu au Liban soulève néanmoins nombre d'interrogations sur les tenants et les aboutissants de cette opération qui a pris de court tous les observateurs et qui a permis en quelques jours seulement aux rebelles de «conquérir» de vastes territoires et les grandes villes d'Alep et de Hama avant de faire leur entrée à Damas. Des appels sont lancés en direction des Syriens pour travailler ensemble pour éviter «le chaos» qui menace le pays. En effet, la crainte de voir se produire en Syrie un remake du scénario libyen est dans tous les esprits. Pour rappel, quelques jours avant sa chute le président syrien, Bachar Al Assad, a dénoncé une tentative visant à «tenter de morceler la région, d'effriter ses États et de redessiner la carte régionale conformément aux intérêts et objectifs de l'Amérique et de l'Occident». Est-ce un hasard

si dès sa chute le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, a annoncé, avoir ordonné à l'armée de l'occupant de «prendre le contrôle» de la zone tampon du Golan, dans le sud-ouest syrien, à la lisière avec la partie de ce plateau occupé et annexé par l'entité sioniste depuis 1981? Ordre a également été donné de prendre le contrôle de «positions stratégiques adjacentes», a-t-il déclaré depuis le nord-est du Golan occupé et un point d'observation surplombant la zone. Une annonce qui tend à confirmer les propos du président «démissionnaire». Il faut aussi rappeler qu'une multitude d'acteurs interviennent déjà en Syrie. En effet, le pays a été morcelé depuis 2011 en plusieurs zones d'influence, où les belligérants sont soutenus par différentes puissances régionales et internationales. Dans une analyse envoyée par mail à notre rédaction, le géographe et spécialiste de la Syrie, Fabrice Balanche, estime que le président syrien «a subi le contrecoup du 7 octobre». Toutefois à la question qui taraude les observateurs,

de savoir qui «va désormais hériter du pouvoir à Damas?», ce spécialiste pense que présentement 2 options se présentent. La 1e est celle de Mohamed Abou Al Jolani et HTS et la 2e celle de la mise en place d'un Conseil National de Transition sur le modèle libyen. Cependant, et sans être pour autant certain de laquelle des deux sera mise en place, Balanche pense sur la base de la réalité des forces sur le terrain qu'une prise du pouvoir par HTS semble la plus plausible. «HTS paraît donc le plus solide, le mieux organisé», a-t-il estimé même si, ne manque-t-il pas de préciser, ce choix est «aussi le plus clivant et le moins acceptable pour les Occidentaux», avant d'ajouter: «mais ont-ils encore leur mot à dire?». Les prochains jours seront ainsi déterminants pour l'avenir de la Syrie et de son peuple. «Aujourd'hui, nous regardons vers l'avenir avec des espoirs prudents d'ouverture (...) de paix, de réconciliation, de dignité et d'inclusion pour tous les Syriens», a déclaré dans un communiqué l'émissaire des Nations unies en Syrie, Geir Pedersen.

Commémoration de la première intifada

La première intifada dite «Intifada des pierres» a duré de 1987 à 1994. Elle s'est déclenchée suite à la mort en martyrs de quatre Palestiniens, le 8 décembre 1987, au niveau du point de passage de Beit Hanoun, le 8 décembre 1987. Ces victimes ont été renversées par le camion conduit par un colon extrémiste.

Le lendemain matin, la colère avait envahi le camp de réfugiés de Jabaliya (Gaza). Des manifestations spontanées s'étaient transformées en violents affrontements avec les forces d'occupation, dont a été victime le jeune Hatem Al-Sissi, premier martyr de l'intifada. La colère s'est propagée pour atteindre les camps de Balata et Naplouse, où trois autres jeunes Palestiniens sont tombés en martyrs. L'intifada a, ensuite,

pris de l'ampleur dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés. Des centaines de martyrs ont été enregistrés en plus de dizaines de milliers de blessés et de prisonniers, en sept ans de colère de jeunes Palestiniens. Leurs images portant des keffieh et jetant des pierres sur les forces d'occupation ont fait le tour du monde et restent gravées dans la mémoire collective mondiale.

Selon des sources palestiniennes officielles, 1.550 Palestiniens ont été tués par l'occupation sioniste au cours de cette Intifada. Plus de 100.000 ont été arrêtés et environ 70.000 ont été gravement blessés. Ils ont été atteints, dans leur majorité, de handicap ou de paralysie. D'après la Fondation internationale de solidarité, 40 Palestiniens ont été tués par des méthodes de torture, pen-

dant cette intifada, dans des prisons et des centres de détention de l'occupation. L'agence de presse Wafa indique que 481 Palestiniens ont été déportés des territoires occupés et des dizaines de milliers ont été torturés pendant les interrogatoires. Selon la même source, les forces d'occupation ont délivré, durant cette révolte populaire palestinienne, 18.000 ordres de détention administrative. Par ailleurs, 447 maisons ont été complètement démolies, 294 autres fermées suite à des décisions punitives contre leurs occupants palestiniens. 81 maisons ont été démolies pendant les fouilles par les soldats d'occupation qui ont également démoli 1.800 maisons appartenant à des Palestiniens sous prétexte qu'ils n'avaient pas de permis de construction. Actuelle-

ment, toute la bande de Ghaza est en ruines sous prétexte de l'opération de la résistance palestinienne «Déluge d'El Aqsa». Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave, depuis le 7 octobre 2023, dépasse les 44.700 martyrs et 106.000 blessés, selon les autorités palestiniennes de la santé. Les survivants sont contraints de se déplacer d'un endroit à un autre à cause des bombardements des forces d'occupation. Ils traversent aussi une catastrophe humanitaire sans précédent.

En Cisjordanie occupée, dont El Qods, les mesures répressives sionistes et la colonisation se sont intensifiées depuis le début de l'agression contre Ghaza. Plus de 760 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie durant cette période.

La Bourse d'Alger à l'African Startup Conference 2024 : Un franc succès !



La Bourse d'Alger a eu l'honneur de participer à l'African Startup Conference 2024, qui s'est tenue du 05 au 07 décembre au Centre International de Conférences Abdelatif Rahal.

" Lors de cet événement, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec des entrepreneurs, des startups et des experts venus de toute l'Afrique. Nos interventions et échanges ont permis de mettre

en lumière les solutions de financement proposées par la Bourse d'Alger pour soutenir l'innovation et dynamiser l'écosystème entrepreneurial", indique la Bourse d'Alger.

"Merci à tous ceux qui ont visité notre stand et participé à nos discussions. Ensemble, nous construisons un avenir prometteur pour l'économie africaine !", conclut-t-on.

SALON NATIONAL DE L'INNOVATION Des prix décernés à trois universités

En marge du 14ème Salon national de l'innovation tenu à l'Université Salah-Boubnider (Constantine3) plusieurs prix ont été décernés aux différentes universités participantes à l'événement.

Il s'agit de l'attribution du prix d'encouragement au Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation :

Centre de Recherche en Energies Renouvelables en échange du nombre de demandes de brevet. Attribution du prix d'encouragement au Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation : Université Bab Ezzouar pour les dépôts de marques. Attribution du prix d'encouragement au Centre d'Appui à la Technolo-

gie et à l'Innovation : Université Constantine 3 pour les activités et formations en propriété intellectuelle. Un réseau du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation (CATI) spécialisé dans les sciences pharmaceutiques (CATI Pharma) a été lancé aussi, samedi depuis l'Université Salah-Boubnider (Constantine3) à l'occasion de l'ouverture du 14ème Salon national de l'innovation.

Le CATI Pharma implanté au niveau du Centre de recherche en sciences pharmaceutiques (CRSP) de Constantine opérera en coordination avec l'Université Salah-Boubnider (Constantine3).

Journée mondiale du bénévolat : Lancement d'une campagne nationale

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a inauguré, vendredi à Alger, une campagne nationale à l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, célébrée sous le thème «Le bénévolat, une citoyenneté». L'événement s'est tenu dans la forêt de Bouchaoui, en présence des autorités locales et d'acteurs de la société civile. Lors de son interven-

tion, M. Hidaoui a souligné que cette célébration est une opportunité de promouvoir les valeurs de solidarité et de citoyenneté, inspirées des héros de la Révolution de libération. Il a appelé les jeunes à s'investir dans des initiatives de bénévolat, telles que les campagnes de nettoyage de l'environnement et les actions visant à améliorer la qualité de vie collective.

Les prix du pétrole sont mitigés

Les prix du pétrole sont mitigés dans les premiers échanges asiatiques lundi, les inquiétudes concernant la faible demande chinoise étant compensées par les tensions croissantes au Moyen-Orient à la suite du renversement par les rebelles du président syrien Bachar al-Assad. Les contrats à terme sur le pétrole Brent ont baissé de 1 cent à 71,11 dollars le baril à

1117 GMT. Les contrats à terme sur le pétrole brut West Texas Intermediate ont augmenté de 1 cent à 67,21 dollars le baril, selon Zonebourse. Le Brent a perdu plus de 2,5 % la semaine dernière, tandis que le WTI a connu une baisse de 1,2 %, les analystes prévoyant un surplus d'offre l'année prochaine en raison d'une faible demande malgré la décision

Les prix du café ont atteint leur plus haut niveau depuis 47 ans!

Le journal espagnol La Vanguardia a indiqué que le café est devenu comme de l'or liquide et que les prix ont augmenté en raison des craintes liées aux effets du temps et du changement climatique, dans les pays producteurs de café comme le Brésil et le Vietnam.

Les prix du café ont atteint leur plus haut niveau depuis 47 ans. En effet, les prix à terme du café Arabica sur le marché des matières premières ont récemment atteint 3,35 dollars le gramme. C'est 70 % de plus qu'au début de l'année, et des niveaux jamais vus depuis 1977.

Le Brésil, le plus grand producteur de grains Arabica, est cependant confronté à sa pire sécheresse depuis des décennies avant que les pluies n'arrivent finalement en



octobre. L'humidité du sol est restée faible, ce qui fait craindre que les récoltes ne soient pas à la hauteur des attentes. Les contrats à terme sur l'Arabica pour livraison en mars se négociaient à 3,14 dollars pour 500 g sur la bourse ICE, pour

remonter après quelques jours par rapport aux niveaux records de 3,35 \$ atteints le 29 novembre.

Le prix du café Arabica a donc augmenté de près de 70 % depuis le début de l'année, tandis que celui du Robusta a augmenté de plus de 60 %.

Pourquoi est-il est conseillé de supprimer sa carte d'embarquement après son vol?



Il est vivement conseillé de supprimer sa carte d'embarquement après son vol pour plusieurs raisons liées à la sécurité et à la protection de vos données personnelles, selon Air Journal :

Données sensibles : Votre carte d'embarquement contient de nombreuses informations personnelles telles que votre nom complet, votre date de naissance, votre numéro de

passport, et parfois même votre adresse. Ces données peuvent être utilisées par des personnes malveillantes pour usurper votre identité ou commettre des fraudes. Code-barres et QR codes : Le code-barres ou le QR code présent sur votre carte d'embarquement contient des informations cryptées qui peuvent être décryptées et utilisées pour accéder à d'autres données

vous concernant. Risque d'utilisation frauduleuse : Même si les informations sont cryptées, un pirate informatique suffisamment expérimenté pourrait trouver une faille et utiliser votre carte d'embarquement pour réserver d'autres vols en votre nom, ou accéder à d'autres systèmes sécurisés. Protection de la vie privée : En supprimant votre carte d'embarquement, vous limitez la trace numérique que vous laissez derrière vous et protégez ainsi votre vie privée. Comment supprimer sa carte d'embarquement ?

Version papier : Déchirez-la en petits morceaux avant de la jeter.

Version numérique : Supprimez-la définitivement de votre téléphone ou de votre ordinateur. Assurez-vous de vider la corbeille pour éviter toute récupération.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE

Ghrieb insiste sur l'exactitude des données statistiques

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb a mis l'accent, dimanche à Alger, sur l'importance et la nécessité de garantir l'exactitude des données statistiques fournies par les groupes relevant du secteur. Ceci étant un outil clé pour une prise de décision scientifique, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion tenue au siège du ministère avec les responsables de la Société d'études économiques, d'analyse financière et d'évaluation prospective (ECOFIE) en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions d'évaluation avec les différents acteurs du secteur industriel et pharmaceutique, a précisé la même source. Soulignant l'importance des statistiques dans la prise de décision, M. Ghrieb a appelé à la mise en place d'une plateforme dédiée à la collecte de données économiques et d'un système de transmission d'informations fiables et vérifiables au niveau du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en adoptant des solutions intelligentes avec la contribution des startups, lit-on dans le communiqué.

Le ministre a insisté sur l'importance de la cartographie géographique du tissu industriel national et sur sa mise à jour régulière par les directions de l'industrie des wilayas, afin de donner une vision globale du tissu industriel et d'orienter la politique industrielle future, ajoute la même source.

Créée en 1998, cette instance est chargée de l'élaboration des rapports financiers et statistiques sur le secteur public commercial. Elle constitue une base de données économiques et financières couvrant 11 groupes relevant du secteur industriel, en sus de 25 groupes et entreprises publics à caractère économique affiliés à d'autres secteurs économiques.

Elle représente un outil décisionnel permettant un suivi permanent des activités et des performances du secteur public commercial, a conclu la même source.

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION, ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE

L'Algérie s'y est engagée

La présidente de la Haute Autorité pour la Transparence, la Prévention et la Lutte contre la Corruption, Salima Mesrati, a affirmé que « l'engagement collectif et individuel dans la lutte contre la corruption permettra de construire une société plus honnête et plus transparente », rappelant les efforts de l'Etat pour promouvoir la transparence et la bonne gouvernance.



Intervenant en effet, hier, à l'ouverture d'une journée d'information à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre de chaque année, Mme Mesrati a souligné que la stratégie nationale pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption pour la période 2023-2027 est le fruit des efforts de divers acteurs, car les mesures de cette stratégie nationale sont implicitement et étroitement liées aux objectifs de développement durable relatif à la paix, à la justice et à des institutions fortes, tels que le recouvrement des avoirs, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'intégrité des agents des secteurs public et privé, ainsi que le développement d'institutions efficaces,

transparentes et responsables. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette journée d'information, inscrite sous le thème « renforcer la transparence de la vie publique et de la bonne gouvernance : une garantie pour l'intégrité de demain », vise à mettre en exergue « l'importance de renforcer la transparence de la vie publique et la bonne gouvernance ». « L'objectif de cette journée constitue la pierre angulaire de l'élaboration et de l'adoption de normes liées à la prévention et à la lutte contre la corruption, et son impact sur la question du changement de comportement des individus et des groupes aujourd'hui, afin de façonner l'intégrité des générations futures à la

lumière de la réalisation des objectifs de développement durable », a encore déclaré Mme Mesrati. Pour ce qui est de la transformation numérique, elle a expliqué que son instance a œuvré depuis son entrée en fonction à s'inscrire dans cette démarche qui constitue un choix stratégique de l'Etat algérien pour promouvoir la transformation numérique et contribuer à l'accélération du rythme de transition vers la généralisation des usages numériques dans les différents domaines liés à la prévention et à la lutte contre la corruption. Ce fut le cas avec le lancement de la plateforme numérique du Réseau algérien de la transparence « Narakom », à travers laquelle interagissent les différents acteurs de la société civile, et le lancement de la

plateforme « Balaghena », qui facilite et encourage le signalement, en toute sécurité.

Par ailleurs, lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de la déclaration des biens, en tant que mécanisme visant à renforcer la transparence.

Il faut rappeler que l'Algérie a pris une relative longueur d'avance dans ce domaine en comparaison avec les pays du continent africain et de la région arabe. Le dispositif législatif, les institutions créées et mêmes actions menées, à l'exemple de la lutte acharnée contre les dérives et dépassements de la « Issaba », ainsi que les démarches de moralisation de la vie politique ont valu à notre pays une notoriété à l'international.

L.F.

ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

M. Faïd reçoit le vice-président en charge de la région MENA

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu en audience dimanche à Alger, le vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), Osmane Dione, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a constitué une occasion pour "échanger sur les tendances économiques mondiales et leurs impacts sur la région MENA et des principales recommandations pour renforcer davantage la résilience des économies", selon le communiqué. Elle a aussi permis de "faire le point sur le niveau actuel de la coopération liant notre pays et la BM, ainsi que sur les actions en perspectives pouvant être engagées à moyen terme", ajoute la même source. Dans ce cadre, M. Faïd a exprimé sa satisfaction quant à la pertinence des actions de coopération en cours avec la BM, notamment en matière de renforce-

ment des capacités et d'appui à la diversification économique du pays. Il a également mis l'accent "sur la volonté de l'Algérie de consolider les performances économiques positives réalisées dans un contexte mondial compliqué, en mettant en place un cadre prospectif à moyen et long terme, qui prend en compte, d'un côté la stratégie et les priorités nationales en matière de développement socio-économique et d'un autre côté, les défis liés aux incertitudes du système économique et financier mondial". Sur un autre plan, les deux parties se sont entendues sur l'importance d'œuvrer pour une visibilité des efforts et des réalisations socio-économiques de notre pays à l'international. Sur ce sujet, M. Dione a affirmé que "l'Algérie pourrait s'illustrer comme un leader dans la région MENA sur plusieurs domaines", tout en soulignant le potentiel dont elle dispose en tant "qu'acteur important, grâce à sa position géographique, sa connectivité régionale, sa capa-

bilité de devenir un hub logistique, sa stabilité géopolitique, ses ressources naturelles, ses conditions climatiques variées, et son accès aux marchés limitrophes". Il a, dans ce cadre, félicité l'Algérie pour les performances qui sont en train d'être enregistrées, se concrétisant par une reprise économique "vigoureuse et durable". Cette tendance doit être, selon M. Dione, consolidée par l'intensification des efforts de diversification en se focalisant sur des secteurs niches à l'instar de l'agriculture et du tourisme, tout en continuant à offrir un environnement des affaires favorable aux IDE et porté par la numérisation et l'innovation, ainsi qu'à poursuivre l'investissement dans le capital humain afin d'élargir encore plus la marge de développement du secteur privé et d'améliorer par ricochet la compétitivité et la qualité des services offerts aux entreprises. S'agissant des relations de coopération liant l'Algérie à la Banque

mondiale, M. Dione a pris acte des besoins exprimés par le ministre des Finances en faveur d'une collaboration renforcée, tout en marquant la disponibilité de son institution à élargir et approfondir son partenariat avec l'Algérie, en mettant à profit son large éventail d'instruments d'appuis techniques et de conseils. A noter que la visite de M. Dione en Algérie est la deuxième depuis sa désignation au poste de vice-président de la BM en avril dernier. Pendant cette visite, M. Dione aura à rencontrer d'autres membres du gouvernement, ainsi que des responsables d'institutions nationales. Ces réunions ont pour objectif "d'échanger sur les éventuels besoins sectoriels en matière de développement socio-économique, ainsi que sur les pistes potentielles de coopération future", explique le communiqué. M. Dione a également participé à la 3ème édition de la Conférence Africaine des Startups, tenue du 5 au 7 décembre courant.

RÈGLEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Le ministre en charge du secteur s'attelle à la tâche

Un comité national chargé du règlement du foncier agricole a été mis en place. Elle va organiser des ateliers au cours desquels seront discutés et étudiés les mécanismes nécessaires au règlement de la propriété agricole.

Inès B.

Le ministre de l'agriculture et du développement rural et de la pêche, Youcef Cherfa, a installé, hier, le comité national chargé du règlement du foncier agricole.

"En exécution aux dernières directives du président de la République relatives au règlement des problèmes du foncier agricole au cours de l'année 2025, et conformément aux directives du conseil des ministres tenu la semaine dernière, M. Youcef Cherfa, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, a supervisé l'installation du Comité National pour l'aménagement du foncier Agricole", indique un communiqué du ministère.

Ce comité a été installé en présence du secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, du président de la Chambre nationale d'agriculture, des directeurs de l'Office pour le développement de l'agriculture industrielle en terres désertiques (ODAS), de l'Office national de Agriculture ONTA, du Directeur Général des Propriétés Nationales, ainsi que les cadres des secteurs concernés (agriculture, développement rural, Pêche, et développement territorial, finance et ressources en eau).

"Ce comité, composé de tous les acteurs et partenaires concernés par ce dossier, se chargera entre autres d'organiser des ateliers au cours desquels seront discutés et étudiés les



mécanismes nécessaires au règlement de la propriété agricole, avec les différentes formules réglementaires qui l'encadrent. L'objectif est de préparer une feuille de route pratique pour régler tous les cas en suspens dans ce domaine afin de régler la situation des investisseurs actuels et d'améliorer leurs capacités de production et afin d'atteindre les objectifs de

sécurité alimentaire et de diversifier l'économie nationale", ajoute le communiqué.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé, lors de la célébration du 50ème anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), que le dossier du foncier agricole sera définitivement clos en 2025. Le président de la Répu-

blique avait indiqué que « le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attèlerons à clore définitivement ce dossier en 2025 ». Il a, à cette occasion, appelé le Premier ministre, le ministre des Finances et tous les membres du Gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une solution à ce dossier ainsi que « les cadres

juridiques devant définir et protéger la propriété foncière ».

Le président de la République a souligné la nécessité « de fournir des données réelles » dans le secteur de l'agriculture, de poursuivre la modernisation de ce secteur vital, en « assurant une production nationale dans les industries de transformation qui honore le pays, et en évitant d'exporter les produits agricoles bruts ».

Selon les dernières statistiques du ministère de l'agriculture, la superficie des terres agricoles disponibles à travers le territoire national et qui seront octroyées par voie de concession était estimée à 63 481 hectares. Parmi ces terres recensées par l'Office national des terres agricoles (ONTA), lors de ses sorties sur le terrain, dans le cadre de son suivi des terres agricoles disponibles, il a été procédé au recensement de 13 380 ha de terres en surplus n'ayant pas été encore distribuées et de 50 100 ha disponibles provenant des opérations de récupération.

Les sorties de terrain concernant ces terres récupérées, ont fait état de l'existence de 2 463 ha non exploités et de 34 787 ha exploités illégalement, tandis que 12 850 ha étaient en cours de recensement.

Concernant l'assainissement du foncier agricole dans le cadre du programme de possession de propriété de foncier agricole, au titre de la loi d'août 1983, l'office a recensé 241 840 hectares, selon l'intervenant.

I. B.

ABDERRAHMANE HADEF:

"L'augmentation de l'allocation touristique, une étape vers la régulation du marché des changes"

L'économiste Abderrahmane Hadeef a considéré, hier, les résultats du dernier Conseil des ministres, comme étant une étape économique importante dans le processus d'organisation du marché des changes parallèle et bancaire en Algérie, et ce concernant l'augmentation des allocations touristiques.

"Ces décisions contribueront à changer l'image de l'Algérie en tant que destination économique et touristique", a-t-il déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 1.

Dr Hadeef a confirmé, que ces décisions répondent en fait aux aspirations des citoyens, notamment en ce qui concerne l'augmentation de l'allocation touristique, offrant un plus

grand confort à ceux qui souhaitent voyager à l'étranger et contribuera également à développer un nouveau système de marché des changes et à fournir des devises fortes par les canaux officiels, limitant ainsi la domination du marché parallèle, qui nécessitent des solutions économiques efficaces.

D'un point de vue social, l'économiste a expliqué que cette décision permettra à l'Algérie de s'ouvrir sur le monde, renforcera l'attractivité touristique et encouragera les investissements. Elle facilite également la circulation confortable des Algériens et ouvre la voie au retour des membres de la communauté algérienne dans leur pays d'origine, ce qui

renforce la circulation des capitaux à l'intérieur du pays.

Concernant l'indemnisation des sinistrés des inondations de septembre dernier dans les wilayas du sud, l'économiste a salué la décision du président de la République, estimant qu'elle reflète le caractère social de l'Etat et sa position auprès des citoyens. Il a souligné l'importance de développer le système d'assurance pour inclure les risques climatiques tels que les inondations et les incendies. Il a également appelé au développement de services d'assurance compatibles avec les conditions actuelles et les capacités des citoyens, conformes au caractère social.

I.B.

ENERGIE

Le Vice-président de la Banque mondiale chez Arkab

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le Vice-président de la Banque mondiale (BM) en charge de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Ousmane Dione, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre avec M. Dione et la délégation l'accompagnant s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, et des cadres du ministère. Les deux parties ont évoqué "les opportunités de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale, notamment en matière d'échange d'expertises et d'assistance technique dans les projets en cours et futurs pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, outre les projets du secteur minier", selon le communiqué.

A cette occasion, M. Arkab a mis en exergue les principaux points et axes du programme de développement du secteur sur le plan énergétique et minier, affirmant que l'Algérie s'attelle à diversifier les ressources de l'économie nationale, conformément au plan d'action du Gouvernement.

Le ministre s'est dit satisfait des résultats "fructueux" réalisés par le secteur en matière de coopération avec la Banque mondiale, jusque-là, appelant à la renforcer dans le domaine des énergies renouvelables et à développer les ressources minières qui figurent parmi les priorités du Gouvernement.

De son côté, M. Dione s'est félicité de la tenue de cette rencontre qui lui a permis de s'informer davantage sur les perspectives de développement du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, notamment en matière de diversification des sources d'énergie et des programmes de développement du secteur minier, saluant la convergence des vues et des politiques entre l'Algérie et la BM, selon le communiqué du ministère.

AÏN TÉMOUCHENT

Renforcement du secteur de l'habitat avec un nouveau pôle urbain



La wilaya d'Aïn Témoüchent a bénéficié d'une assiette foncière de 56 hectares consacrée à la réalisation d'un nouveau pôle urbain dans le village d'El-Keraïa, situé dans la commune de Hassi El-Ghella, ont indiqué des services de la wilaya.

Dans ce cadre, le secteur de l'habitat a programmé la réalisation de 1.000 logements de type public locatif (LPL) et 600 unités de type logement promotionnel aidé (LPA) dans ce nouveau pôle urbain de la localité d'El-Keraïa, située à environ 5 km de la commune de Hassi El-Ghella, près du chemin de wilaya 18 (CW18) menant à la plage de Sassel, a précisé le directeur du Logement, Nadjiballah Kaddour. Le secteur prévoit également d'affecter une partie du pro-

Le secteur de l'habitat a programmé la réalisation de 1.000 logements de type public locatif (LPL) et 600 unités de type logement promotionnel aidé (LPA) dans ce nouveau pôle urbain de la localité d'El-Keraïa, située à environ 5 km de la commune de Hassi El-Ghella, près du chemin de wilaya 18 (CW18) menant à la plage de Sassel, a précisé le directeur du Logement, Nadjiballah Kaddour.

gramme de logement en formule location-vente (AADL) à ce site, qui dispose d'une capacité foncière permettant d'accueillir l'équivalent de 4.300 nouvelles unités d'habitation, toutes formules confondues, selon le même responsable. Les travaux d'aménagement urbain et de raccordement de ce site aux réseaux nécessaires (eau potable, assainissement, électricité), ainsi que

l'aménagement extérieur, nécessitent une enveloppe budgétaire de 5 milliards de dinars, selon une étude technique réalisée à cet effet. Le wali d'Aïn Témoüchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté lors de sa visite sur le site, samedi soir à El-Keraïa, sur l'importance de doter le futur pôle urbain en équipements publics nécessaires pour créer des quartiers intégrés et de prendre

en charge les travaux d'aménagement, notamment la création d'espaces verts. Le wali a également souligné la nécessité de construire un lycée, un collège et un groupe scolaire pour le cycle primaire dans ce pôle urbain, ainsi qu'une polyclinique, «des infrastructures considérées comme essentielles», a-t-il déclaré. La création de ce nouveau pôle urbain dans la commune de Hassi El-Ghella constitue l'une des solutions adoptées par les pouvoirs publics locaux afin de surmonter le problème du manque d'assiettes foncières nécessaires à l'accueil des programmes de logement dans la commune d'Aïn Témoüchent et plusieurs autres communes de la wilaya, a-t-on indiqué.

DJANET

ELECTRIFICATION DE 780 EXPLOITATIONS AGRICOLES

Au moins 780 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts de développement du secteur agricole, a-t-on appris hier, de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonegaz). Il s'agit de la réalisation et l'entrée en service de l'électrification de 606 exploitations agricoles, à travers la réalisation d'un réseau de 442 km de basse et moyenne tension, et l'installation de 313 transformateurs électriques, a-t-on précisé. De plus, une opération de raccordement de 174 autres exploitations a été réceptionnée, en attendant la mise en service prochaine de ce réseau, a-t-on ajouté. Ces opérations traduisent les efforts fournis par la Sonegaz pour s'impliquer dans le développement du secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Ouargla, un des pôles agricoles prometteurs du pays. L'entreprise Sonegaz s'emploie à étendre, en coordination avec les services agricoles de la wilaya, le réseau d'électrification aux différentes exploitations, en application des démarches de l'Etat visant le développement du secteur agricole, a conclu la même source.

DJANET

FORMATION AU PROFIT DES GESTIONNAIRES DES CLUBS ET DES ASSOCIATIONS SPORTIFS

Une journée de formation en gestion financière et administrative a été organisée hier, au profit des gestionnaires de huit (8) clubs et associations sportifs de la wilaya de Djanet, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS). Visant le développement des connaissances des responsables sportifs dans la maîtrise des techniques de gestion financière et administrative, ce stage d'une journée comprend une initiation aux modalités d'élaboration des rapports moral et financier et du projet de programme, suivie d'ateliers pratiques pour doter les participants d'outils de transparence et d'efficacité de gestion, conformément au règlement organisant ce domaine, a indiqué le directeur local de la Jeunesse et des Sports, Fodil Ouamane. Cette journée de formation, tenue à la salle omnisports d'Azelouaz, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la performance de la ressource humaine administrative des clubs et des associations, ainsi que l'amélioration du niveau d'organisation et la continuité des activités sportives dans la région, a fait savoir le responsable, ajoutant que la qualification des gestionnaires des structures sportives constitue la pierre angulaire de la relance du secteur sportif dans la région. Pour leur part, les participants ont salué ce type d'initiatives leur permettant d'améliorer leurs connaissances en gestion financière et administrative. Une rencontre similaire sera organisée mardi prochain au complexe sportif de proximité d'Ifrî, au profit d'un second groupe de gestionnaires de clubs et d'associations sportifs de la région.

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya De Ain-Defla

NIF: 099044015038035

Avis d'attribution provisoire du marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction De La Jeunesse et de Sport De La Wilaya de Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'Avis de Concours D'architecture National Restreint n° 03/2024 pour: Etude pour la réalisation d'une piscine 50 m à Ain Defla, publié dans les quotidiens nationaux "l'express" du 01 aout 2024 sous le n° ANEP 2416024797 et "الجزائر ماتش" en date du 31 juillet 2024 sous le n° ANEP 24160224797 et BOMOP, qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	BET	Montant de la soumission DA	Montant après correction DA	Délai d'étude	LA Note /100	Motif de choix
Etude pour la réalisation d'une piscine 50 m à Ain Defla	S.C.P Groupe IRAMA GHERIB MABROUK	31 296 000,00	31 296 000,00	04 mois	88,49 points	La note la plus élevée

Conformément aux dispositions de l'article 82 du Décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détailler de l'évaluation de leurs candidature : offre technique et financière ; sont invités à se rapprocher au niveau de notre direction au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain-Defla dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1 ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP ou dans la presse national si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limité pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

FIGURES SÈCHES ET HUILE D'OLIVE

De multiples bienfaits pour la santé

Parmi les fruits stars de l'hiver, la figue sèche reste incontournable. Mélangée à de l'huile d'olive, elle regorge d'atouts nutritionnels. Les figues détiennent des fibres qui procurent une sensation de satiété et un effet laxatif.

Amel B.

«**F**raîches ou sèches, les figues sont une excellente source de fibres alimentaires qui procurent une sensation de satiété, ce qui permet de contrôler l'appétit et aide à réduire les fringales. Sans compter un léger effet laxatif naturel, surtout si elles sont consommées sèches. Les fibres vont soutenir la flore intestinale. Ce qui favorise un microbiote de bonne qualité et une bonne digestion», soulignent les experts. Autre atout non négligeable, leur richesse en antioxydants, comme les polyphénols. Ces derniers aident à lutter contre le stress oxydatif et protègent les cellules contre les dommages causés par les radicaux libres. Un avantage de taille dans la prévention des maladies comme le cancer ou les problèmes cardiaques. Au niveau des vitamines et des minéraux, elles regorgent de potassium. Un minéral qui aide notamment à réguler la pression artérielle. Leur richesse en calcium permet de préserver la

santé de nos os ou de nos dents. Quant à leur teneur en magnésium et en fer, elle est également intéressante pour éviter la fatigue, prévenir l'anémie, etc. La figue aide à maintenir l'élasticité de l'épiderme. En effet, pour la peau, c'est un fruit très intéressant car ses propriétés antioxydantes contribuent à maintenir l'élasticité de l'épiderme et protègent la peau contre les signes du vieillissement», ajoutent les experts. C'est donc le fruit à consommer régulièrement en cette saison. C'est aussi la période propice pour tremper les figues sèches dans de l'huile d'olive, car cela regorge de multiples bienfaits, soulagent les douleurs articulaires ainsi que l'inflammation et le gonflement des articulations, c'est aussi bénéfiques pour la constipation, l'anémie, l'asthme, la bronchite, et les problèmes d'estomac. Les figues sont une excellente source de potassium, qui aide à réguler la pression artérielle et d'autres fonctions importantes du corps. Ils contiennent des oméga 3 et des oméga 6. Ce



fruit est riche en fibres alimentaires, donc ils peuvent avoir un effet laxatif... Selon les spécialistes, le séchage des figues fraîches passe par plusieurs étapes d'un processus qu'il faudra maîtriser pour obtenir à la fin de l'opération, un fruit de qualité moelleux et à peau fine tel que recherché par le consommateur. Huit étapes sont nécessaires pour obtenir des figues sèches

de qualité. La première étape, qui est l'une des plus importantes, est la cueillette. La figue doit être ridée avec un pédoncule sec. Une fois les fruits récoltés, il faudra trier les fruits pour ne garder que les sains et aussi procéder à leur calibrage pour un séchage homogène. Les fruits sont ensuite traités en les plaçant dans une sorte de grande passoire ou couscous-

sier et plongés pendant 20 à 30 secondes dans un bain d'eau bouillante (80 c) additionnée de soude caustique (dosée à 1%) pour la débarrasser des parasites notamment, avant d'être plongés dans une eau salée et presque bouillante (40 gr de sel par litre d'eau), pendant 40 à 70 secondes, une opération à répéter deux ou trois fois. Cela permet de nettoyer et de ramollir les fruits.

Arrive l'étape de séchage au soleil. L'opération peut durer une demi-journée à trois jours et les figues doivent être retournées deux à trois fois pendant le séchage et rentrées le soir et terminer le séchage à l'ombre en empilant les claies les unes sur les autres.

Pour le stockage, la méthode ancienne qui consistait à tasser les figues sèche dans des contenants en terre cuite (lkoufane: grandes jarres en terre cuite) a prouvé son efficacité à garder les figues molles, une méthode dont il faudra s'inspirer pour conserver sa production, ajoute t-on.

A. B.

AVC

Quelles mesures pour freiner la hausse mondiale ?

En trente ans, le nombre d'accidents vasculaires cérébraux dans le monde a augmenté de 70 %. Un collectif international de chercheurs appelle à des mesures urgentes ciblant les facteurs de risque évitables, comme l'obésité et le tabagisme, afin de réduire l'impact de cette pathologie sur la santé publique mondiale. Avec 7,3 millions de décès dans le monde, les AVC représentaient en 2021 la troisième cause de mortalité après la cardiopathie ischémique (un manque d'oxygénation du cœur) et le Covid-19. Voilà ce que révèle, dans The Lancet Neurology, un collectif international de chercheurs qui a mené une analyse approfondie, entre 1990 et 2021, de l'impact mondial des AVC et de leurs facteurs de risque. En trente ans, le nombre de cas a augmenté de 70 % et la mortalité de 44 %, et il s'agit aussi de la quatrième cause de perte d'années de vie en bonne santé.

Car non seulement les AVC tuent, mais ils laissent aussi de nombreuses personnes avec des handicaps durables.

Un AVC se produit lorsque l'apport sanguin dans une partie du cerveau est interrompu, privant les cellules céré-

brales d'oxygène et de nutriments essentiels à leur fonctionnement et à leur survie. Il existe deux types principaux d'AVC : l'AVC ischémique, causé par une obstruction des vaisseaux sanguins, et l'AVC hémorragique, qui résulte de la rupture d'un vaisseau.

Selon cette étude, les AVC ischémiques constituent 65,3 % des cas, les hémorragies intracérébrales 28,8 %, et les hémorragies sous-arachnoïdiennes (dans les méninges, les enveloppes qui entourent les cellules cérébrales) 5,8 %. Par ailleurs, la hausse de l'incidence, des décès et de la prévalence des AVC est particulièrement inquiétante en Asie du Sud-Est, en Asie de l'Est et en Océanie, mais aussi chez les personnes de moins de 70 ans, ainsi que dans les pays à indice sociodémographique (SDI) faible, une mesure qui combine des indicateurs de développement social et économique pour évaluer le niveau de développement d'une région ou d'un pays.

Toutefois, les chercheurs ont également révélé que 84 % des cas sont imputables à 23 facteurs de risque modifiables : un grand nombre d'accidents cérébraux seraient donc évitables, par exemple en

limitant l'obésité, le réchauffement climatique, le tabagisme et la pollution de l'air. En effet, les AVC liés à un indice de masse corporelle trop élevée ont progressé de 88 %, ceux dus aux températures élevées, de 72 %, à une glycémie élevée, de 32 %, à l'excès de boissons sucrées, de 23 %, au manque d'activité physique, de 11 %, à une pression artérielle élevée, de 7 %, et à des apports alimentaires insuffisants en acides gras polyinsaturés oméga-6, de 5 %. C'est donc un appel à une surveillance accrue dans tous les pays du monde et à une adaptation des politiques de santé publique pour réduire le fardeau des AVC...

Cette pathologie n'est plus l'apanage des personnes âgées mais touche de plus en plus de sujets d'âge moyen, notamment les femmes avant 55 ans.

L'AVC se manifeste essentiellement par une déformation de la bouche, une faiblesse d'un côté du corps et des troubles de la parole, associés ou non à des maux de tête intenses, des troubles de l'équilibre et une baisse de la vision.

Les facteurs de risque de l'AVC sont en nette augmentation chez les jeunes. «Ils sont de plus en plus nombreux à être

touchés par le surpoids, l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie, le tabagisme et la sédentarité. Or, ces facteurs de risque sont bien connus et modifiables pour 90% d'entre eux», expliquent les spécialistes. La prévention des AVC et de leur rechute passe par le respect de règles hygiéno-diététiques visant à éviter l'hypertension artérielle et l'hypercholestérolémie.

UN ATELIER ORGANISÉ
AUJOURD'HUI

Diagnostic du potentiel de développement de la Biotechnologie marine en Algérie

«De la mer à l'innovation : Diagnostic du potentiel de développement de la Biotechnologie marine en Algérie», tel est l'intitulé de l'atelier prévu aujourd'hui, à Alger, en présence des représentants de plusieurs ministères notamment la Pêche et les Productions Halieutiques, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'industrie et de la production pharmaceutique ainsi que du conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA) et l'Union Européenne en Algérie. Cette rencontre qui verra également la participation d'un panel d'experts sera l'occasion de se pencher sur les enjeux des Biotechnologies marines dans le cadre du Programme Économie Bleue, le cadre conceptuel, chaîne de valeur et état des lieux des "Blue Biotech", les perspectives et recommandations pour le développement de la filière "Blue Biotech", ainsi que les opportunités de valorisation des ressources biologiques bleues pour les industries cosmétiques, alimentaires et pharmaceutiques en Algérie.

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

Un AVC peut-il modifier le sommeil ?

«Une bonne qualité et durée de sommeil sont des facteurs essentiels à la fois pour la santé cardiaque et la santé cérébrale», souligne l'auteur principal, le Dr Sara Hassani de la Duke University School of Medicine, également membre de l'American Academy of Neurology : «Nous savons qu'un sommeil anormalement long ou court après un AVC affecte la récupération et dégrade la qualité de vie. Nos résultats appellent à détecter ces troubles du sommeil, chez nos patients victimes d'AVC». L'étude est menée sur les données de 39.559 participants, dont 1.572 ayant subi un AVC. Tous les 2 ans, les participants ont renseigné leur durée de sommeil. Les chercheurs ont pris en

compte la fréquence à laquelle les participants avaient une durée de sommeil normale, définie comme 6 à 8 heures. L'analyse constate que :

une durée de sommeil normale est moins courante chez les personnes ayant eu un AVC que chez les participants sans antécédent d'AVC ; ce résultat vaut pour toutes les tranches d'âge, soit des taux de durée normale de sommeil de 32 % vs 54 % pour les personnes âgées de 18 à 44 ans ; 47 % vs 55 % pour les personnes âgées de 45 à 64 ans ; 45 % vs 54 % pour les personnes de plus de 65 ans. Après ajustement avec les facteurs de confusion possibles, dont l'âge, le poids et l'hypertension artérielle (HTA), les

personnes ayant subi un AVC s'avèrent 54 % plus susceptibles de déclarer dormir plus de 8 heures de sommeil par nuit vs absence d'AVC ; les personnes ayant subi un AVC sont également 50 % plus susceptibles de dormir moins de 6 heures par nuit vs absence d'AVC.

De précédentes recherches ont déjà associé l'AVC à un sommeil anormal, et en particulier au syndrome d'apnée obstructive du sommeil (SAOS). «Des troubles comme l'insomnie et la somnolence excessive sont courants chez les patients victimes d'AVC et peuvent survenir comme conséquence directe ou indirecte de l'AVC lui-même», concluent les chercheurs.

AU GHANA

L'ancien chef de l'État John Mahama remporte la présidentielle

Cette victoire marque un retour historique, faisant de John Mahama le premier président de la Quatrième république du Ghana à reprendre la présidence après en avoir été chassé par les urnes (2013-2017).

L'ancien président du Ghana, John Dramani Mahama, a remporté dimanche le scrutin présidentiel organisé samedi dans son pays. Son adversaire, l'actuel vice-président sortant Mahamudu Bawumia, a reconnu sa défaite et a félicité le nouveau dirigeant du pays. Il s'apprête à revenir au pouvoir, huit ans après l'avoir quitté. L'ancien président ghanéen John Mahama, 66 ans, a remporté dimanche 8 décembre l'élection présidentielle face à

l'actuel vice-président Mahamudu Bawumia, candidat du New Patriotic Party (NPP), qui a reconnu sa défaite lors du scrutin de la veille.

"Le peuple ghanéen s'est exprimé, il a voté pour le changement et nous le respectons en toute humilité", a déclaré Mahamudu Bawumia lors d'une conférence de presse dimanche matin à Accra, la capitale. Sur son compte X, John Mahama a confirmé avoir reçu l'appel de félicitations de Mahamudu Bawumia. Cette victoire



marque un retour historique, faisant de John Mahama le premier président de la Quatrième

république du Ghana à reprendre la présidence après en avoir été chassé par les

urnes (2013-2017). Les difficultés économiques du Ghana ont dominé les élections, bien que l'inflation ait été ramenée de plus de 50 % à environ 23 % et que d'autres indicateurs macroéconomiques se soient stabilisés. Premier producteur d'or d'Afrique et deuxième producteur de cacao mondial, le Ghana reste confronté à un coût de la vie et à un endettement élevés, et a dû recourir à un prêt de 3 milliards de dollars du Fonds monétaire international (FMI). Les deux principaux partis du Ghana, le NPP et le NDC, ont alterné au pouvoir de manière égale depuis le retour au multipartisme en 1992. Le scrutin s'est déroulé dans le calme. Toutefois, une personne a été tuée par balle dans le nord du pays, tandis qu'une autre a été tuée par balle dans la région centrale, selon la police ghanéenne.

Le président de la Commission de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a félicité dans un communiqué de presse John Mahama pour sa victoire, ainsi que Mahamudu Bawumia "pour avoir accepté sa défaite, ce qui démontre son sens de l'État et son amour du pays".

BURKINA FASO

Formation d'un nouveau gouvernement

Le Premier ministre du Burkina Faso Jean Emmanuel Ouédraogo, nommé samedi soir, a dévoilé dimanche son équipe gouvernementale composée de 25 ministres, selon un décret lu à la télévision nationale. Dans cette nouvelle équipe, le général de brigade Célestin Simporé est nommé ministre de la Défense nationale en remplacement du général Kassoum Coulibaly en poste depuis 2022. Le général de brigade Célestin Simporé était jusque-là chef d'état-major général des Armées du Burkina Faso. Pingdwendé Gilbert Ouédraogo est nommé ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, porte-parole du Gouvernement. Il était précédemment directeur de la communication de la Présidence du Faso. En outre, le ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Protection sociale, Bassolma Bazié a été remplacé par Mathias Traoré, précédemment Secrétaire général du gouvernement tandis que le commandant Pélagie Kaboré remplace Nandy Somé au ministère en charge de l'Action humanitaire. Ousmane Ouattara, quant à lui, est nommé Secrétaire général du gouvernement et du Conseil des ministres en remplacement de Mathias Traoré. Les autres ministres du précédent gouvernement gardent leurs postes. Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a nommé samedi Jean Emmanuel Ouédraogo au poste de Premier ministre. Ouédraogo a été journaliste à la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB) avant d'être nommé en 2022 au poste de ministre de la Communication par le capitaine Traoré. Vendredi, Traoré a mis fin aux fonctions du Premier ministre, Apollinaire Joachimson Kyélem de Tambèla, en poste depuis octobre 2022

et dissout le gouvernement. Aucune raison n'a été communiquée par le Secrétaire général du gouvernement, pour expliquer ou justifier la révocation du Premier ministre et la dissolution du gouvernement. Pour rappel, le Burkina Faso a vécu deux coups d'Etat au cours des 3 dernières années. Le premier coup d'Etat a renversé l'ancien président Roch Marc

Christian Kaboré, fin janvier 2022, et permis au lieutenant-colonel, Paul-Henri Sandaogo Damiba, de prendre le pouvoir. Lui-même a été déposé par un coup d'Etat le 30 septembre de la même année, qui a permis à Ibrahim Traoré de prendre le pouvoir amorçant une période transitoire, dont la durée a été prolongée de 5 ans à compter du 2 juillet 2024.

LE PRÉSIDENT DE LA CORÉE DU SUD AVAIT PROCLAMÉ LA LOI MARTIALE

On lui interdit de quitter le pays

Sous le coup d'une enquête pour « rébellion » après sa proclamation éphémère de la loi martiale, le président a pour interdiction de quitter le territoire sud-coréen. Le ministère de la Justice sud-coréen a imposé lundi une interdiction de quitter le territoire au président Yoon Suk Yeol, sous le coup d'une enquête pour « rébellion » après sa proclamation éphémère de la loi martiale il y a six jours, a indiqué un responsable. Lors d'une audience, un parlementaire a demandé si le président avait été frappé par une interdiction de quitter le pays. « Oui, c'est exact », a répondu Bae Sang-up, un responsable des services d'immigration au ministère de la Justice. L'impopulaire dirigeant de 63 ans est le premier président sud-coréen en exercice à se voir infliger cette sanction. La Corée du Sud est plongée dans le chaos politique depuis qu'il a proclamé par surprise la loi martiale, tard mardi, avant d'être obligé de l'abroger après six heures à peine, sous la pression du Parlement et de la rue. L'ex-ministre de la Défense Kim Yong-hyun, en poste au moment de ce coup de force et arrêté

dimanche matin, avait déjà été frappé d'une interdiction de quitter le territoire. Le ministre de l'Intérieur Lee Sang-min, également dans ses fonctions lors de l'éphémère loi martiale, a lui démissionné. Les responsables politiques Kim, Lee et Yoon sont tous trois sous le coup d'une enquête pour « rébellion ».

Yoon Suk Yeol a cependant survécu samedi soir à une motion de destitution soumise au vote du Parlement, dominé par l'opposition, son Parti du pouvoir au peuple (PPP) ayant boycotté le scrutin, invalidé faute de quorum. Le PPP a ensuite expliqué avoir obtenu du président Yoon, en échange de ce blocage, sa promesse qu'il se retirerait et qu'il laisserait la gouvernance à sa formation ainsi qu'au premier ministre.

L'opposition a fustigé lundi des manœuvres illégales et anticonstitutionnelles pour garder le pouvoir. « Peu importe la manière dont ils tentent de le justifier, c'est un deuxième acte de rébellion et un deuxième coup d'État, illégal et anticonstitutionnel », a tonné Park Chan-dae, chef du Parti démocrate (principale force de l'opposition) au Parlement.

La Constitution sud-coréenne dispose que le président reste le chef du gouvernement et des armées sauf s'il est dans l'incapacité d'assumer ses fonctions, démissionne ou est destitué. Dans ces cas-là, le Premier ministre prend le relais jusqu'à la tenue d'une nouvelle élection. Affirmer que Yoon Suk Yeol peut demeurer à son poste, tout en abandonnant ses pouvoirs au Premier ministre et au PPP, est une violation flagrante de la Constitution, sans aucune base légale, a cinglé Park Chan-dae. La situation s'apparente à un coup d'État silencieux, a estimé auprès de l'AFP Kim Hae-won, professeur de droit constitu-

tionnel à la faculté nationale de droit de Busan. Les autorités ont par ailleurs convoqué lundi pour interrogatoire le commandant de l'éphémère loi martiale, également frappé d'une interdiction de quitter le pays, tout comme le chef du contre-espionnage. Le président Yoon lui-même pourrait être convoqué, a indiqué la police. Cette dernière mènera ses recherches en conformité avec la loi et les règles, sans aucune exception, a assuré Woo Jong-soo, chef des enquêtes de la police nationale. Malgré ses déboires, le ministère de la Défense a néanmoins affirmé lundi que Yoon Suk Yeol restait à la tête de l'appareil sécuritaire du pays, soulignant la complexité de la situation politique. Légalement, le contrôle des forces armées est actuellement entre les mains du commandant en chef Yoon, a dit Jeon Ha-kyou, porte-parole du ministère. Yoon Suk Yeol a présenté ses excuses samedi pour avoir déclaré la loi martiale, mais n'a pas démissionné. Il avait alors justifié son coup de force par son désespoir en tant que président, alors que le Parlement torpillait pratiquement toutes ses initiatives. J'ai causé de l'anxiété et des désagréments au public. Je présente mes excuses sincères, avait-il conclu avant de s'incliner profondément devant les téléspectateurs.

Tard mardi, en proclamant la loi martiale, il avait dit vouloir protéger la Corée du Sud des forces communistes nord-coréennes et éliminer les éléments hostiles à l'État. Soldats et policiers avaient été déployés pour mettre le Parlement sous scellés, sans empêcher 190 députés d'y entrer pour voter la levée de cet état d'exception. Devant l'institution, des milliers de personnes s'étaient rassemblées pour exiger la démission de Yoon Suk Yeol.

ÉTHIOPIE

Une panne d'électricité nationale touche le pays

Le réseau électrique éthiopien est tombé en panne samedi, entraînant des coupures d'électricité sur tout le territoire national, a annoncé le média d'État.

La compagnie d'électricité s'efforce de rétablir la connexion, a rapporté la radiotélévision officielle éthiopienne EBC. Ce pays de la Corne de l'Afrique compte 120 millions de personnes, ce qui en fait le deuxième pays d'Afrique le plus peuplé.

L'Éthiopie a commencé à produire de l'électricité à partir du Grand barrage de la Renaissance sur le Nil en février 2022, et en août a annoncé avoir mis en service deux nouvelles turbines. L'Éthiopie vend de l'électricité au Kenya, au Soudan et à Djibouti et a signé des protocoles d'accord avec le Soudan du Sud, la Tanzanie et la région somalienne sécessionniste du Somaliland.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (GR.A/ 2E JOURNÉE)

Le CSC s'installe en tête, l'USMA réussit le nul

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger et le CS Constantine, ont réussi l'essentiel lors de la deuxième journée de la phase des poules en récoltant des points importants pour la suite de la compétition.

Marouane A.

Ainsi, le CS Constantine a pris le meilleur sur les tanzaniens du Simba SC (2-1), dimanche soir, pour le compte du Groupe A, dans un match disputé au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Les Constantinois ont affiché, dès l'entame, leur volonté de prendre le jeu à leur compte, pressant et dominant leur adversaire, mais sans se montrer réellement dangereux. Ni Houari Baouch (8') qui tire mollement dans les bras du gardien, ni Brahim Dib (13') n'arrivent à tromper la vigilance du keeper tanzanien. Ces tentatives ont néanmoins mis les "Sanafir" en confiance et leur ont permis de contrôler le début du match à leur guise grâce, notamment, à l'omniprésence de Benchaïra. Contre toute attente, c'est l'équipe visiteuse qui trouvera la faille à la suite d'un centre raté du défenseur Hussein Mohamed qui venait de déborder sur le flanc gauche, et qui voit le cuir prendre la direction de la lucarne de Boussof

lequel, trop avancé, n'apprécia pas correctement la trajectoire du ballon qui finit sa course dans les filets (24'). Une petite assommée par cet inattendu coup du sort, les protégés de Kheiredine Madoui semblent éprouver quelque peine à se ressaisir, butant, à chaque offensive sur la solide défense du Simba SC, et ce, jusqu'à la pause. Les Vert et Noir montrent, au retour des vestiaires, un tout autre visage. Plus déterminés et portés par leurs supporters, les camarades de Brahim Dib se ruent vers l'attaque et voient leurs efforts rapidement récompensés à la suite d'un corner bien botté qui provoqua la panique au sein de la défense tanzanienne qui s'avouera vaincue sur un but contre son camp de Hamza Abdulrazak (46'). L'équipe visiteuse n'aura même pas le temps de reprendre ses esprits puisque 4 minutes après cette égalisation, le buteur-maison, Brahim Dib, ponctue une belle action collective en inscrivant le 2^e but pour donner l'avantage à son équipe d'une frappe sèche au ras

du sol (50'). Les Constantinois semblent vouloir gérer leur acquis, sans prendre trop de risques. L'arbitre du match siffle finalement la fin du match sur ce score de 2 buts à 1 pour le CSC à la grande joie des supporters constantinois qui eurent quelques frissons dans les dernières minutes de la rencontre, mais le talentueux gardien Boussof ne s'en laissera pas conter. Grâce à ce succès, le second de rang dans le groupe A, le CSC prend les commandes de ce groupe A avec 6 points, devant Simba SC et Bravos do Maquis qui comptent 3 points chacun, tandis que le CS Sfaxien ferme la marche avec 0 point.

L'USMA RAMÈNE LE NUL ET SE FAIT AGRESSER

De son côté, l'USM Alger, a fait match nul face aux Sénégalais de Jaraaf, au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio. Si l'USMA réalise une belle opération en dehors de ses bases, l'actuel deuxième du championnat sénégalais échoue à se racheter, après sa défaite concé-



dée lors de la première journée à Abidjan face à l'ASEC Mimosas (2-0). Dans l'autre match du groupe C, les Botswanais d'Orapa United ont été tenus en échec, un peu plus tôt dans la journée, à domicile face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (0-0). L'issue de cette 2^e journée, l'USMA et l'ASEC Mimosas occupent conjointement la tête du classement avec 4 points chacun, devant Jaraaf et Orapa United, qui comptent un seul point au compteur. Par ailleurs, il faut

savoir que la délégation usmiste s'est faite agresser par des supporters furieux après le nul de leur équipe.

Tout avait commencé après que des fans de Jaraaf se sont pris aux Usmistes qui se trouvaient dans les tribunes, et cela avait suscité une intervention des joueurs de l'USMA qui ont, de leur côté, tenté de s'interposer pour être aussi agressés, sachant que Boussof, par exemple a été blessé.

M. A.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.A/2E JOURNÉE)

Al-Hilal SC bat le TP Mazembe et reprend les commandes

La formation soudanaise d'Al-Hilal SC s'est imposée face aux Congolais du TP Mazembe 2-1 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade Cheïkha Ould Boïdiya à Nouakchott, pour le compte de la 2^e journée (Gr.A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de foot-

ball. Al-Hilal a ouvert le score grâce à son buteur maison Mohamed Abdelrahmane Al-Ghorbal sur penalty (21e) sur penalty. En seconde période, les "Corbeaux" ont égalisé d'une belle frappe enroulée de Kabwit (64e). Alors que le match touchait à sa fin, le défenseur burundais d'Al-Hilal,

Jean Girumugisha, a surgi dans le temps additionnel pour marquer le but de la victoire (90e+2). Dans l'autre match du groupe A, le MC Alger, l'un des deux représentants algériens dans cette épreuve continentale, a battu samedi soir les Tanzaniens des Young Africans (2-0), au

stade olympique du 5-juillet, à huis clos. Les buts du "Doyen" ont été inscrits par le capitaine Abdellaoui (64e) et Bayazid (90e+4e). A l'issue de cette 2^e journée, Al-Hilal, auteur jusque-là d'un parcours sans faute, occupe le fauteuil de leader avec 6 points, devant le MCA (4 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

Le MCO rejoint l'ESS, la JSK au pied du podium

Le MC Oran, vainqueur dimanche soir à domicile face à l'US Biskra (1-0), a rejoint provisoirement l'ES Sétif à la position du dauphin, au classement de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que la JS Kabylie est revenue de loin pour arracher une victoire à la maison face au NC Magra (2-1), à l'occasion de la 12^e journée de la compétition. Le MC Oran, qui restait sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire (deux défaites et un nul, NDLR), a retrouvé le sourire en décrochant un succès aux forceps, face à une accrocheuse équipe de l'USB. Il a fallu attendre la 78^e minute de jeu pour assister à l'unique but de la partie, marqué par le défenseur Aggoun (78e). Les Oranais ont longtemps buté sur l'excellent portier de la forma-

tion des "Ziban", Melala, mais ce dernier a fini par se montrer impuissant face au tir, en pleine surface, du défenseur Aggoun. Rien ne va plus en revanche chez l'USB, qui n'a plus goûté à la victoire depuis cinq matchs, et se trouve à un point du premier relégable, le Paradou AC (15e, 9 pts), qui compte quatre matchs en moins. Dans son nouveau antre de Hocine Aït-Ahmed, la JSK s'est donnée des frayeurs devant son public, en concédant l'ouverture du score signée Kemoukh (26e). Mais l'avantage du "Nedjm" de Magra n'aura duré que quelques minutes, puisque les "Canaris" sont parvenus à renverser la vapeur, en égalisant d'abord par le maître à jouer Boudebouz peu avant la pause (43e), avant que l'attaquant burkinabé, Ouatta-

ra, ne marque le but de la délivrance en fin de match (83e). Un succès important qui permet aux Jaune et Vert de préserver la dynamique (3 victoires et 2 nuls, NDLR), mais également de se positionner au pied du podium, avec en sus deux matchs en moins. De son côté, le NCM retombe dans ses travers, et concède sa cinquième défaite depuis le début de la saison, lui qui restait sur une belle série de deux succès et un nul, lors des trois précédentes journées. Dans les autres matchs de cette 12^e journée, disputés samedi, l'Entente de Sétif a réalisé une bonne opération, en allant s'imposer en déplacement face à l'USM Khenchela (3-2), au moment où l'ASO Chlef a respiré, en venant à bout à la maison de l'ES Mosta-

ganem (2-0). Un but dans le temps additionnel du défenseur Gatal (90e+2) a permis à l'Entente, de s'emparer provisoirement de la position de dauphin avec 18 points, à une longueur de leader, le CS Constantine (19 pts). Alors que les gars de Khenchela croyaient avoir fait l'essentiel en menant au score à la pause sur un but d'Aïboud (45e+1), l'Entente s'est révoltée en seconde période en marquant trois buts, et aligne un troisième match sans défaite. La bonne affaire de l'ESS contraste avec le désillusion de l'USMK qui fait du surplace après avoir réalisé jusque-là deux victoires et un nul, lors des trois dernières journées. De son côté, l'ASO Chlef a pleinement profité de l'avantage du terrain pour dominer l'ES Mostaganem (2-0). L'inévitable attaquant togolais Agbagnou a ouvert le score avant la pause (45e+3), avant que Sadahine ne permette aux siens de se mettre définitivement à l'abri en ajoutant le deuxième but (90e+7). Cette 12^e journée est tronquée de quatre matchs : Paradou A-CR Belouizdad, CS Constantine-MC El-Bayadh, Olympique Akbou-USM Alger, et MC Alger - JS Saoura, reportés à des dates ultérieures, en raison de l'engagement du MCA, du CRB, du CSC, et de l'USMA, en phase de poules des compétitions africaines interclubs, dont la deuxième journée s'est disputée ce week-end.

GC MASCARA

L'entraîneur Besseghir quitte le club

L'entraîneur du GC Mascara, Amine Besseghir, a quitté les rangs de cette formation de Ligue deux de football, après quelques semaines de sa nomination à la tête de la barre technique de cette équipe en remplacement d'Abdelhak Belaid, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction du club de l'Ouest du pays. Besseghir, qui n'a pas accompagné ses joueurs à Ain Temouchent où le GCM a

lourdement perdu face à la formation locale (6-0), samedi au titre de la 12^e journée du championnat, a été sévèrement critiqué par le président du club, Rachid Aït Idir, dans ses déclarations à la presse à l'issue du match. Selon le même responsable, l'ancien joueur de plusieurs équipes de l'élite, à l'image de l'USM Alger et du MC Alger, assume la grande responsabilité de la défaite "pour avoir

perturbé la sérénité de son groupe en refusant à la dernière minute d'accompagner son équipe à Ain Temouchent". Pour rappel, Besseghir, qui était l'artisan de l'accession du club phare de la ville de Mascara en Ligue deux, il y a deux saisons, est revenu au bercail sur revendication de la galerie du "Ghali". Il a réussi à redresser la situation après un départ raté en championnat.

DANS UNE INTERVIEW À CANAL+

Mbappé se confie sur son séjour en Suède, les Bleus et sa fatigue

Même s'il se dit «très heureux», Kylian Mbappé avait des choses à dire. Invité dans l'émission *Clique de Mouloud Achour*, le footballeur français a tout abordé. Équipe de France, affaire en Suède, fatigue et rythme des sportifs...

«**Q**uand tu es une star, si tu ne parles pas, on parle pour toi. C'est pour ça que je parle aujourd'hui. Tous les jours, il y a quelque chose qui sort alors que je ne parle à personne», a-t-il expliqué pour donner le ton de cette longue entrevue.

La nouvelle star du Real Madrid était effectivement attendue sur de nombreux points, auxquels il a répondu sans grands détours, préférant parlé franc-jeu après plusieurs semaines de spéculation autour de sa personne. Que ce soit l'affaire en Suède ou une éventuelle panne sportive. Voire une dépression. Un dernier point qu'il rejette en bloc.



ré. J'ai eu cinq jours de libre, j'ai décidé de partir. Je devais aller ailleurs, mais le coach m'a dit va dans un endroit moins

exposé. Ça se passe bien, je suis tranquille. Avant de partir, il y a cette photo en sortant du resto qui sort. Il y avait plein de per-

sonnes prêtes à m'accueillir pour le départ, pleins de journalistes...»

En plus de n'avoir «aucune idée» de l'identité de la plaignante Kylian Mbappé dit plus largement ne «pas concerné», mais affirme qu'il se rendrait sans attendre en Suède si la justice le convoque. «J'irai, tout simplement.»

UNE DÉPRESSION ?

En sortant du silence, Kylian Mbappé en a profité pour revenir sur les rumeurs de dépression. Un sujet sérieux avec lequel le joueur ne rigole pas. «J'ai eu des moments où j'étais fatigué mais je n'étais pas en dépression. Il y a des gens qui font vraiment des dépressions, il faut les aider», a-t-il lâché franchement. Il reconnaît toutefois «comme tout le monde», avoir des moments «d'épuisement» ou «des déceptions sportives».

Il réfute d'ailleurs être suivi mentalement, soulignant plutôt les apports de la culture espagnole depuis sa signature à Madrid. «Non, mais les gens sont avec toi. Ils te soutiennent,

c'est la culture espagnole. Ils ont le partage. À Paris c'est autre chose... Montre qu'on doit t'aimer. A Madrid, vient avec nous tu fais partie de la famille», a expliqué le capitaine des Bleus.

Et la fatigue alors ? Sur ce point, le joueur s'explique clairement sur les causes de son manque de récupération. «En NBA, ils ont quatre mois de vacances. Nous, on part deux semaines. À la fin des deux semaines, ils t'analysent au scalp. La deuxième semaine, tu recommences à courir, ce n'est pas des vacances.»

«À l'Euro, j'ai pété mon nez, j'étais fatigué. J'ai voulu rester parce que tu donnes tout pour l'équipe de France. Mais c'était épuisant», répond aussi Mbappé sur les nouvelles cadences du football.

ABSENCE CHEZ LES BLEUS

Un sujet qui revient encore quand on aborde la question de l'équipe nationale. Après deux rassemblements consécutifs sans la présence du capitaine français, il est revenu sur les raisons de ses absences. «En septembre, j'ai demandé au sélectionneur de ne pas y aller. Je venais d'arriver à Madrid. J'avais eu des vacances super courtes. Le coach a insisté pour que je vienne, ça ne s'est pas très bien passé. Mais ça reste l'équipe de France.»

«Après en octobre, j'étais blessé», a-t-il retracé, avant de poursuivre de manière plus mystérieuse sur sa dernière absence, au mois de novembre. «Je ne peux pas dire. C'est une décision du coach, je me range derrière lui. Je respecte sa décision. C'est lui le boss. Je voulais y aller, mais je ne peux pas dire pourquoi je n'ai pas été appelé.»

ENQUÊTE À STOCKHOLM

L'ouverture en Suède d'une enquête pour viol après le passage du joueur et de son entourage mi-octobre à Stockholm a été un des premiers points abordés. Des médias suédois rapportent que la star serait visée par les accusations. Sa réponse : «J'ai été surpris. Je suis toujours surpris d'ailleurs. Ce sont des choses qui débarquent que tu ne vois pas venir. Je n'ai rien reçu, pas de convocation. J'ai lu la même chose que tout le monde... Le gouvernement suédois n'a rien dit.»

«Ce n'était même pas une soi-

ATLÉTICO DE MADRID

Simeone loue Griezmann

L'Atlético de Madrid a remporté un match fou dimanche face au FC Séville (4-3). Menés 1-3, les Colchoneros ont tout renversé en grande partie grâce à Antoine Griezmann, auteur d'un doublé, dont le but de la victoire dans le temps additionnel (90e+4). Le sauveur français a reçu les louanges de son entraîneur, Diego Simeone, à l'issue de la rencontre. «Il y a des joueurs différents et il en est un», lance le technicien. «C'est un joueur spécial. Il n'a pas fait une bonne première mi-temps, mais avec peu, il avait déjà fait beaucoup, le tir avec une barre transversale ou la passe à Conor (Gallagher). En seconde période, en tant que joueur inté-

rieur, il s'est mieux senti et il a généré plus de jeu. C'est comme ça que le quatrième but est venu. Nous l'aimons beaucoup. C'est un garçon qui a toujours absolument tout donné à l'Atlético.» Le héros de la soirée est, lui, resté humble, face à tant de réussite. «C'était difficile pour nous d'entrer dans le match», a-t-il reconnu. «Ils ont marqué deux buts contre nous. Il nous a manqué le soutien de ceux (les supporters) qui étaient derrière le but, ils nous ont manqué. Finalement, nous avons pu revenir...»

Il confie son ambition de se mêler à la course au titre alors que l'Atlético est troisième avec trois points de retard sur Barcelone, leader.

BRÉSIL

Botafogo décroche un deuxième titre

Botafogo, club appartenant à John Textor, a réussi un doublé historique en étant sacré dimanche champion du Brésil, huit jours après avoir remporté sa première Copa Libertadores. Le club de Rio décroche son troisième titre national, près de 30 ans après le dernier. Botafogo s'est imposé à domicile contre Sao Paulo (2-1) lors de la dernière journée pendant que son concurrent direct Palmeiras a été battu chez lui par Fluminense (1-0), qui obtient de son côté son maintien en première division grâce à ce succès. En championnat, tout s'est joué lors de la dernière journée ce dimanche. Botafogo s'est imposé à domicile face à Sao Paulo (2-1) grâce à un but dans le temps additionnel de Gregore. Tout un symbole pour celui qui avait été expulsé dès l'entame de la finale de Libertadores.

Concurrent direct pour le titre, Palmeiras a été battu chez lui par Fluminense (1-0) et termine à 6 points de Botafogo. De son côté, «Flu» sauve sa place dans l'élite. Une relégation aurait fait désordre pour le vainqueur de la Copa Libertadores 2023 qui doit participer au Mondial des clubs, élargi à 32 équipes, en juin et juillet. Botafogo sera évidemment aussi du voyage l'été prochain aux Etats-Unis pour étrenner sa C1 et son nouveau statut, notamment face au Paris SG et l'Atlético Madrid. Le club brésilien entraîné par le Portugais Artur Jorge et qui appartenait au milliardaire américain John Textor, également propriétaire de l'Olympique lyonnais en France, de Molenbeek en Belgique et actionnaire de Crystal Palace en Angleterre, entre dans une autre dimension avec ce doublé.

ANGLETERRE

Chelsea se relance pour le sacre

Les Londoniens (2es, 31 points), décevants depuis plusieurs années, ont lancé leur saison sur les chapeaux de roue et les voilà revenus dans le rétroviseur de Liverpool (35 pts), le leader privé de match ce week-end. Dimanche, leur entame catastrophique à Tottenham, où ils ont encaissé deux buts dans les onze premières minutes, a été effacée par une seconde période tout feu, tout flamme. Le résultat final illustre autant le talent et les valeurs de combattants de Chelsea que l'irrégularité chronique de son adversaire, onzième après trois matches sans victoire. «Venir dans ce stade et penser que l'on va jouer sans souffrir ou sans connaître de mauvais moments, c'est impossible. Nous étions prêts pour cela», s'est félicité Enzo Maresca en conférence de presse.

Les «Spurs» d'Ange Postecoglou, eux, se sont de nouveau tirés plusieurs balles dans le pied, avec des erreurs défensives énormes et une baisse d'intensité réhibitoire après la pause. Yves Bissouma et Pape Matar Sarr ont offert deux pénalités à Chelsea, et le spécialiste Cole Palmer n'a pas flanché (61e et 84e). Le meneur anglais s'est même offert une Panenka sur le deuxième, conduisant une partie des supporters à quitter le stade.

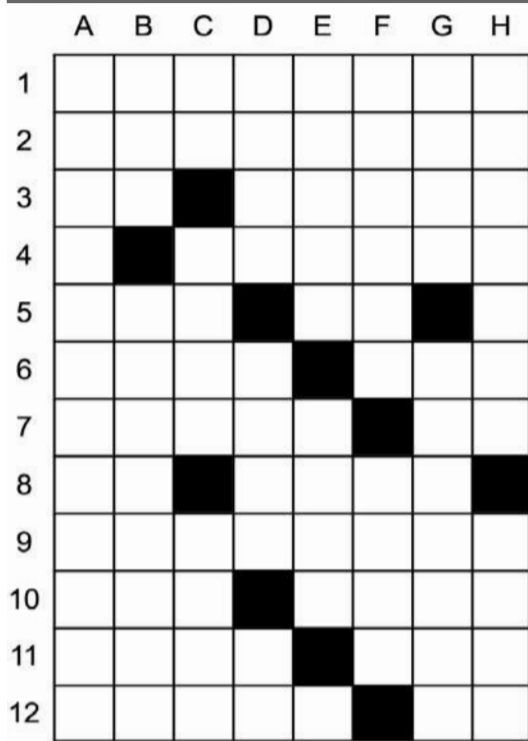
«C'était une sorte de challenge inutile qu'on s'est auto-infligé. Vous donnez deux buts sans raison et

vous vous donnez une montagne à gravir, ce que nous n'avons pas bien fait», a réagi Postecoglou. Depuis le retour de la trêve internationale, Chelsea a enchaîné les victoires et les buts marqués: quatorze en quatre rencontres de Premier League.

Ce rythme d'enfer lui permet de compter deux points d'avance sur Arsenal (3e, 29 pts) et quatre de plus que Manchester City (4e, 27 pts), tenu en échec 2-2 samedi à Crystal Palace. A Fulham, les «Gunners» d'Arsenal ont eu la possession (67%) et les occasions (12 tirs contre 2), mais ils ont entraîné comme un boulet le but encaissé rapidement. Raul Jimenez, sur une ouverture de Kenny Tete, est parti dans le dos de Jakub Kiwior, a anticipé le retour de William Saliba et trompé David Raya d'un tir croisé (11e, 1-0). Arsenal a égalisé sur un corner, son arme préférée, avec à la conclusion William Saliba (52e, 1-1), déjà buteur mercredi contre Manchester United. Bukayo Saka a crû offrir la victoire aux siens à la 88e, mais la VAR et un hors jeu préalable l'ont contrarié.

«Nous n'avons pas fait assez aujourd'hui», a constaté sur Sky Sports le capitaine Martin Odegaard, peu intéressé par le classement. «Le chemin à parcourir est très long. Nous l'avons dit des centaines de fois, nous devons continuer à avancer match par match.»

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Il possède des feuilles aromatiques.
- B. Indien de l'Utah. Vendeuses de journaux.
- C. Note fondamentale. Nid des oiseaux de proie. Délicatesse et doigté.
- D. Religieux musulman. Moyen de transport. Elle fut transformée en vache.
- E. Ragoût de gibier. Administré par l'intendant.
- F. Col des Alpes (de l'). Le client s'y sert lui-même.
- G. Problème pour Hamlet. Accorde une faveur.
- H. Location avec option d'achat. Ria et ville bretonne.

HORIZONTALEMENT

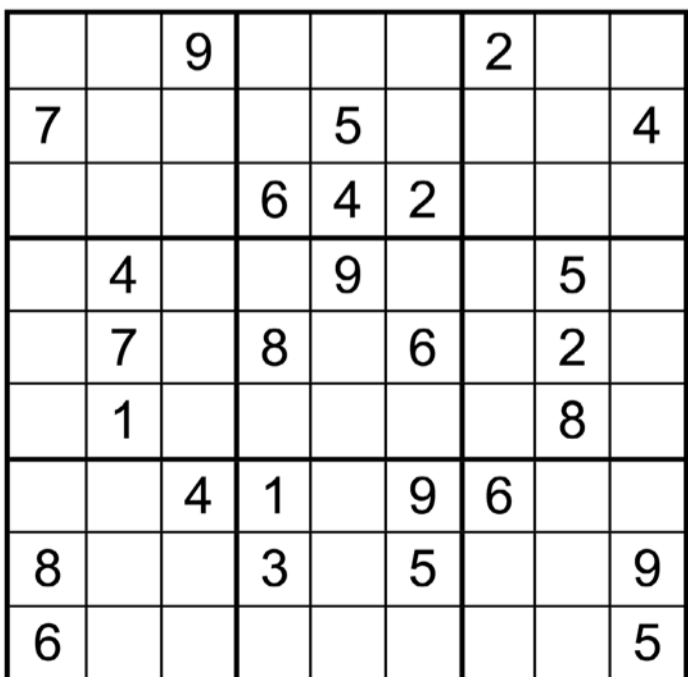
- 1. Logiciel destiné au jeu.
- 2. Spécialiste en matière de champignons.
- 3. Sigle d'Union. Se révéla (s').
- 4. Difficiles à avaler.
- 5. Lieu de rassemblement. Possessif.
- 6. Marcha sans but. Niet !
- 7. Qui réagit au gag. Poids mini.
- 8. Dans un pronominal. Essai dans un labo.
- 9. Dirigé par le personnel.
- 10. Puissant pays. Groupe de maisons.
- 11. Désigne la chose. S'abandonne (se).
- 12. Ancienne épée. Article espagnol.

LES MOTS FLÉCHÉS

ENDOSSÉ À LA VA-VITE	AMATEUR DE NONOS	PRÉNOM ESPAGNOL	AVOUE SON DÉSAVEU	ATELIER	LA GLACE S'Y FORME SOUVENT
RAVIES	DESSIN IRONIQUE	DURÉE DE DOUZE MOIS	DIS-CRETION	ÉVEN-TAIRE DE BOUQUI-NISTE	DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE
FLEM-MARDISE					
DÉMONS-TRATION DE JOIE					
		COUPANTE			
COUVER-TURE PLASTIQUE D'UN SOL			ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES		FERME-TURE À CLÉ POUR LES CHAÎNES
UN TYPE					ADJECTIF DÉMONS-TRATIF
					DESSERT BRETON
VÉLO TOUT-TERRAIN	ESTRADES POUR DES ORATEURS				
					D'UNE GRANDE PRÉCISION
FILET D'EAU DOUCE					TOUCHE AVEC LES DOIGTS
APÉRITIF ROUGE					
		DÉCHARGE DE CANON	LAVÉ À LA PAILLE DE FER	CHOSE DIFFICILE À TROUVER	RÉPONSE PUÉRILE
		ABRI DE PRIMEURS	ANCIENNE EUROPE		PRÉFIXE BON POUR DOUBLER
LONG SAC				DÉMOLIT UN MUR	
CON-SOMMÉ AU BAR				EMPE-REUR À MOSCOU	
	COMPLÈ-TEMENT SURVOLTE				
	ATTRAPÉS				
COMME DE LA VIANDE CORIACE					
DIVISION DE JOUR					
			IL ASPIRE À DEVENIR UNE ÉTOILE		
PAS TOUT À FAIT AU SUD			ELLE CONNAÎT LA MA-TERNITÉ		



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCAPARER	AHANER	AIDE	CHASSEUR	CHIENNE	CRANER	FOIE	FROIDE				
LUMBAGO	POINT	PONEY	PRECOCITE	PRIME	RAIPONCE	RENNE	SEIGLE				
TANNE	USURE	VACATAIRE	VAINCU	VIF-ARGENT	WARNING	TAJINE	HOURRA				
R	A	E	V	V	E	F	R	H	Y	E	E
R	E	C	A	I	M	N	O	E	T	R	L
U	O	N	C	F	I	U	N	I	N	E	G
E	G	O	A	A	R	O	C	E	E	N	I
S	A	P	T	R	P	O	T	N	I	A	E
S	B	I	A	G	C	A	I	N	I	H	S
A	M	A	I	E	N	J	R	D	I	A	C
H	U	R	R	N	A	A	E	E	E	O	V
C	L	P	E	T	W	U	S	U	R	E	P

ELLE FAIT L'OBJET D'UN FORUM ORGANISÉ À KHENCHELA

La créativité des femmes dans la littérature algérienne en débat

Les participants au forum national intitulé "La créativité de la femme algérienne à l'aube du 3ème millénaire", ouvert dimanche à la salle de conférences de la bibliothèque principale de Khenchela, ont mis en exergue "la créativité de la femme dans la littérature algérienne".

Lors de cette rencontre inaugurée par le wali de Khenchela, Salim Harizi, accompagné du directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani, les intervenants ont longuement débattu des expériences réussies de la littérature féminine algérienne, notamment dans le domaine de l'écriture narrative et de la poésie, en mettant en avant, dans ce contexte, Ahlam Mosteghanemi et Fadhila El Farouk. A cet égard, le Pr Hamid Kebaili, de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi a mis en exergue les particularités du roman féminin algérien en langue française à travers plusieurs exemples de réussite grâce à des textes romanesques qui ont remporté plusieurs prix internationaux. De son côté, le Pr Siham Oucif, de l'Université Abbas-Laghrour de Khenchela a évoqué, dans une communication intitulée "La tentation du renouveau dans la poésie féminine algérienne contemporaine", le diwan poétique "Taratil (chants) de Kahina" de Nacira Bensaci qui a chanté, dans ses poèmes, la reine amazighe Dihya en utilisant la poésie du ta'wila et le haïku japonais, à travers lesquels elle a "brisé" le modèle d'écriture classique, établissant ainsi un format artistique inédit dans la poésie algérienne. Le Pr Hanina Tebbiche, de l'École normale supérieure Assia Djebar de Constantine, a mis en exergue, quant à elle, "l'écriture féminine et la critique masculine" à travers le roman "Mémoires de la chair" d'Ahlam Mosteghanemi qu'elle

le a considéré comme "un modèle dans la littérature féminine algérienne" de par le succès remarquable de cet ouvrage qui a remporté le prix Naguib-Mahfouz en 1998, et qui continue à réaliser des ventes record dans différents pays du monde. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle et scientifique a été marquée par un hommage à l'écrivaine Sabah Medaregnarou, originaire de la ville de Kais (Khenchela), lauréate, en 2020, du prix Ali Maachi des jeunes créateurs pour son roman "Watan maâ wakf el tanfid" (Patrie en sur-sis), qui a été honorée par le wali de Khenchela. Le forum se poursuivra lundi avec la participation de 28 professeurs et chercheurs représentant 8 universités du pays, qui présenteront 22 communications en relation avec l'objet de la rencontre, suivies de débats.

R.C.



A BATNA

La dépouille mortelle de l'artiste Salah Boubir inhumée au cimetière de Bouzourane

La dépouille mortelle de l'artiste Salah Boubir, décédé samedi après-midi au CHU de Batna à l'âge de 63 ans, a été inhumée dimanche au cimetière de Bouzourane de la ville. Le défunt a été accompagné à sa dernière demeure par des cadres du secteur de la Culture et des Arts, du Théâtre régional de Batna, d'artistes et d'une foule nombreuse de citoyens, amis et proches. Des artistes, notamment des comédiens du Théâtre régional de Batna auquel a appartenu le défunt depuis ses débuts dans le monde du 4e art, ont affirmé que la scène

artistique locale et nationale a perdu avec la mort de Salah Boubir un artiste de talent qui a légué un riche répertoire d'œuvres théâtrales et télévisées. Dans un message de condoléances publié sur la page officielle du ministère, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a qualifié Salah Boubir d'un des symboles du théâtre et de la créativité culturelle qui avait enrichi la scène artistique par des œuvres de haute facture et dont le nom restera gravé dans les mémoires de ses fans et collègues. "Le défunt Salah Boubir a réussi à se distinguer

en s'affirmant comme un cavalier de la scène théâtrale qui avait aussi une expérience dans la mise en scène en plus de ses multiples apparitions dans des œuvres cinématographiques et télévisées", a écrit le ministre. Le défunt a participé à la majorité des productions du Théâtre régional de Batna dont "Alam El Baouche" d'Azzedine Medjoubi, "Achik Aouicha oua El Haraz" d'Omar Fatmouche, "Eddibloumassi" de Fouzia Aït El Hadj, "Eddalia" de Djamel Merrir et "Djaziret Ennour" destinée aux enfants.

SCALA POUR LA «PRIMA» DE «LA FORCE DU DESTIN» DE VERDI

Une imposante fresque mêlant tragique et comique

Un opéra tourmenté et magistral, porteur d'une aura maléfique : le public de la Scala de Milan a acclamé samedi soir une grandiose représentation de La Force du destin de Verdi pour l'ouverture de la nouvelle saison, réservant une longue ovation à ses interprètes. Absente de la Scala depuis 23 ans, cette grande fresque mêlant tragique et comique a fait ainsi son grand retour dans ce théâtre prestigieux, suscitant frissons et émotions.

Les artistes, au premier rang desquels la diva russe Anna Netrebko, ont été salués par des applaudissements nourris pendant plus de 12 minutes, de nombreux «bravo!» ont retenti dans la salle mythique, mais aussi quelques «bouh!», et des pétales blancs ont été jetés depuis les balcons. Omniprésente, la terreur de la guerre, mais aussi la vengeance et la passion, sont le fil rouge de ce mélodrame qui s'inspire de la pièce espagnole «Don Alvaro ou la force du destin», écrite par Angel Perez de Saavedra en 1835. A la baguette, Riccardo Chailly a dirigé avec maestria un opéra qui est selon lui «terriblement d'actualité avec ses

images de la guerre». L'œuvre part de la guerre au XVIIIe siècle pour arriver après plus de trois heures de musique aux conflits de nos jours. Temps fort de la vie culturelle italienne, cette «Prima» qui a ouvert la saison lyrique aura été la dernière pour son directeur, le Français Dominique Meyer, en poste depuis 2020, qui a été nommé directeur général de l'Orchestre de chambre de Lausanne. Le message de l'œuvre verdienne?

«L'état de guerre est un état permanent qui traverse toutes les époques, avec toujours les mêmes pulsions de vengeance», commente Dominique Meyer. «Au fond, c'est un opéra qui nous renvoie à un miroir assez cruel de ce que nous sommes», dit-il à l'AFP. Une habitué de la «Prima», Anna Netrebko a incarné avec verve Donna Leonora, fille du marquis de Calatrava, qui s'oppose à son mariage avec Don Alvaro, un métis péruvien descendant d'une lignée royale. Sa voix envoûtante a fait vibrer la salle lorsqu'elle a entonné Pace, pace, mio Dio ! (Paix, paix, mon Dieu!), un plaidoyer pour la paix, peu avant de

mourir dans les bras de son amant retrouvé. Pour la diva, la voix de Leonora est unique dans le répertoire verdien : «Il faut être au ciel pour chanter ce rôle» ou «se laisser porter par quelque chose de surnaturel». Un nouveau venu de la «Prima», le ténor américain Brian Jagde, a endossé avec brio les habits de Don Alvaro, remplaçant au pied levé Jonas Kaufmann, qui a annulé sa venue pour «raisons familiales». Après avoir tué accidentellement le marquis de Calatrava, Don Alvaro s'engage dans l'armée espagnole et Leonora trouve refuge dans un couvent. Obnubilé par un féroce désir de vengeance, le frère de Leonora, Don Carlo di Vargas, se lance à leurs trousses. Don Carlo est interprété par le baryton français Ludovic Tézier, qui y voit «un personnage d'une grande épaisseur psychologique», dévoré par une «forte haine» et «l'esprit de vendetta». L'émotion était palpable dans la salle lorsque le baryton, très applaudi, a chanté Morir ! Tremenda cosa ! (Mourir! Une chose terrifiante!), d'une voix expressive mêlant force et douceur. La scène a été dominée par un

va-et-vient perpétuel de soldats, pèlerins et moines, qui traversent quatre siècles en quatre actes, dans un univers marqué par une succession de guerres, la faim et le froid. «Nous avons imaginé une sorte de roue du destin qui tourne inexorablement, avec les personnages qui avancent dans la direction opposée», à travers «des scénarios toujours changeants», explique le metteur en scène Leo Muscato. «Au fil du temps, des siècles, ces paysages deviennent progressivement plus sombres, plus dévastés, toujours plus réalistes», relève-t-il. La Force du destin fut montée pour la première fois à la Scala en 1869 et y connut un vif succès même si le mélange de moments tragiques et comiques déconcerta une partie du public. Mais son histoire est émaillée de coïncidences funestes qui ont créé autour de cet opéra une atmosphère de superstitions.

Le célèbre baryton américain Leonard Warren est mort sur la scène du Met de New York en 1960 en pleine représentation de l'œuvre.

Avec AFP

16



● Alger 29°
● Ouargla 30°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

ENQUÊTE SUR LES INCIDENTS SURVENUS À DAKAR LORS DU MATCH JARAAF - USMA

La CAF va enquêter sur les incidents survenus, dimanche 8 décembre 2024, lors du match ASC Jaraaf - USMA, comptant pour la deuxième journée de la phase des poules de la Coupe de la Confédération. « La CAF a pris connaissance d'un incident survenu lors de la rencontre de la Coupe de la Confédération CAF TotalEnergies

opposant l'ASC Jaraaf à l'USM Alger, disputée au Sénégal le dimanche 8 décembre 2024 », a indiqué la CAF dans un communiqué. « L'affaire a été transmise aux instances compétentes de la CAF pour un examen approfondi et des investigations complémentaires », a ajouté la même source. Pour rappel, à la fin

de cette rencontre, qui s'est terminée sur le score de zéro but partout, des supporters du club sénégalais ont agressé quelques supporters de l'USMA mais aussi des joueurs et membres du staff du club algérien. La direction de l'USMA avait relevé cette agression dans un communiqué rendu public juste après ces incidents.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 // N°966 // PRIX 20 DA

TRANSFERT VERS BECHAR DES EAUX ALBIENNES

Les essais se sont révélés fructueux

Les essais du transfert vers Bechar des eaux albiennes du champ de captage de la région de Guetrani (nord de la commune frontalière de Béni-Ounif), à travers une canalisation de 306 km, et qui sont effectués depuis plusieurs jours, sont jugés positifs, a-t-on appris hier, du directeur de ce projet hydraulique d'envergure, Nouredine Bensalem.

"Les essais de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani, à travers une conduite de 306 km, sont positifs et l'on se prépare à l'achèvement et la mise en service avant la fin de 2024 de cet important projet hydraulique, pour le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Bechar et des communes de Kenadza et Abadla", a affirmé à l'APS M. Bensalem. "C'est à travers les trois (3) stations de pompage d'un débit de 926 litres/seconde chacune, réalisées et équipées au titre de ce projet, qu'ont été réalisés les essais qui ont donné des résultats positifs", a-t-il précisé. "Ce projet d'envergure, dont les travaux



ont été lancés en octobre 2023 par un groupement d'entreprises publiques spécialisées, sous la supervision de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) et ayant nécessité un investissement sectoriel de plus de 32 milliards DA, a pour principal objectif d'apporter en eau potable de 80.000

M3", selon M. Bensalem, cadre de l'ANBT. "La concrétisation du projet, dont l'alimentation en énergie électrique est assurée via une ligne spécialisée ayant coûté un financement de plus d'un (1) milliard DA (réalisation et équipement), traduit la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge tous les aspects

de la vie du citoyen", a-t-il ajouté. Le projet a aussi bénéficié de la réalisation d'un château d'eau de 20.000 M3, devant s'ajouter à cinq (5) autres ouvrages similaires, selon la même source. Venant en appoint à celui de Boussir, dont le champ de captage est localisé à proximité de la région de Guetrani et qui approvisionne actuellement en eau potable la commune de Bechar avec 30.000 M3/jour à travers onze (11) forages albiens, le projet sera également doté d'un réseau de télégestion, en réalisation actuellement, pour le suivi de l'ensemble de l'infrastructure de captage et de transfert sur un linéaire de 306 km, signale M. Bensalem.

APS

VÉHICULES DONT L'ANNÉE DE MISE EN CIRCULATION EST INCONNUE

LES PROPRIÉTAIRES INVITÉS À RÉGULARISER LEUR SITUATION

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, dans un communiqué, les propriétaires de véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, à les soumettre à un contrôle de conformité, afin de régulariser leur situation. « Dans le cadre des mesures visant à prendre en charge les préoccupations des citoyens, le ministère informe l'ensemble des propriétaires de véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue (XXXXX-X22-XX) ou (XXXXX-X33-XX), qu'ils sont invités à se présenter aux services des mines territorialement compétents en vue de soumettre leurs véhicules à un contrôle de conformité, et de leur permettre ainsi de finaliser les procédures d'immatriculation selon l'année déterminée par les services compétents », a précisé la même source. Cette démarche permettra à ces propriétaires de « régulariser la situation de leurs véhicules, de circuler légalement, de les soumettre à un contrôle technique, et leur offre la possibilité de les vendre », selon le même communiqué.

CELA CONCERNE LES SCIENCES MÉDICALES

Lancement de trois formations spécialisées

Le ministère de la Santé a annoncé, hier, l'ouverture des candidatures pour l'inscription à 3 formations post-universitaires spécialisées en sciences médicales au titre de l'année 2025. Les trois formations concernent les urgences médicales, l'addictologie et la médecine transfusionnelle, indique le communiqué du ministère. Ces formations s'inscrivent dans le cadre du « renforcement de la formation continue et de la prise en charge des besoins du Secteur dans le domaine médical, conformément aux instructions du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, au titre du Plan d'action du malade (PAM) dans sa première et

deuxième version, a-t-on précisé. Ces formations seront sanctionnées par un certificat d'études spécialisées (CES) en sciences médicales, au profit des candidats titulaires d'un diplôme en sciences médicales (médecine générale), exerçant dans des établissements de santé publique. La durée de la formation a été fixée à quatre (4) semestres pour la médecine d'urgence et à deux (2) semestres pour l'addictologie et la médecine transfusionnelle.

Les formations débiteront au cours du premier trimestre de l'année 2025, au niveau de l'université des sciences de la santé d'Alger, et des facultés de médecine

dans les wilayas d'Oran, Blida, et Constantine. Les dossiers de candidature doivent être remis au directeur de l'établissement de santé dont relève le candidat, qui les transmettra à son tour à la Direction de wilaya de la santé et de la population (DSP). La sélection des candidats se fera selon les dispositions de l'arrêté interministériel du 29 février 2012, fixant les critères de sélection des candidats appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique pour l'accès à la formation et l'obtention d'un CES en sciences médicales, selon la même source.

A ORAN

UN HOMME DÉCÈDE DANS L'INCENDIE D'UNE HABITATION

Une personne est décédée, hier, dans un incendie qui a pris dans une maison, dans la wilaya d'Oran. Les services de la protection civile ont indiqué que leurs unités sont intervenues dans la matinée de ce lundi, afin d'éteindre un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une résidence située au premier étage d'un immeuble de trois étages, situé à la rue Sidi Chahmi dans la commune d'Oran. L'incendie a été éteint et son extension a été évitée. Selon la protection, l'incendie a malheureusement entraîné la mort d'un homme âgé de 68 ans. Son corps a été évacué au service mortuaire de l'Hôpital d'Oran.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

4 MORTS ET 117 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quatre personnes ont trouvé la mort et 117 autres ont été blessées dans 100 accidents de la route survenus au niveau des zones urbaines le week-end dernier (6 et 7 décembre), indique lundi un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données des services compétents de la Sûreté nationale. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.

A BECHAR

PLUS DE 12.900 UNITÉS DE PSYCHOTROPES ET 312 GR DE KIF TRAITÉ SAISIS EN NOVEMBRE

Une quantité de 12.970 unités de différentes substances psychotropes ainsi que 312 grammes de kif traité ont été saisis durant le mois de novembre par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bechar, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de cette Sûreté. Ces saisies ont été opérées à travers les centres urbains de la wilaya et ont donné lieu aussi à l'arrestation de sept (7) suspects impliqués dans ces affaires de détention et de commercialisation illicite de psychotropes, a-t-on précisé. Quatre (4) autres suspects impliqués dans deux (2) autres affaires de détention et trafic illégal de drogue ont été arrêtés en possession d'une quantité similaire de kif traité, a-t-on ajouté. Les onze (11) mis en cause ont été présentés aux instances judiciaires, a indiqué la même source.

